

Stratégie de Développement de Ville pour le Grand Tétouan

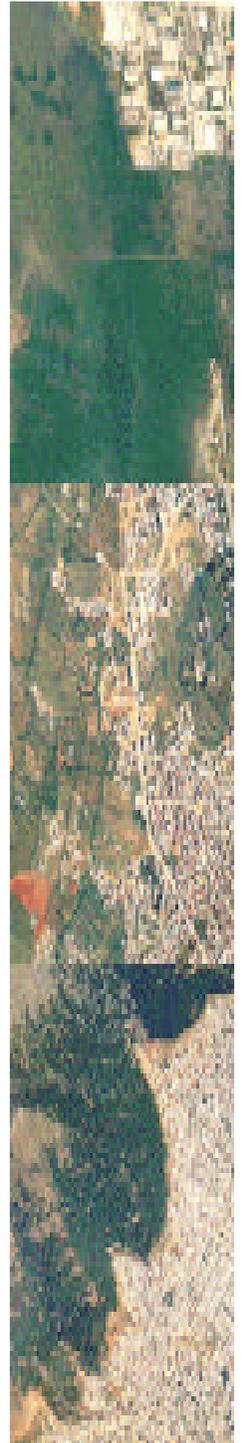
Rapport d'un panel de l'INTA
avec le généreux soutien du

FORUM URBAIN MAROC
WILAYA DE TETOUAN

Octobre 2003

INTA, the international network for urban development
INTA, le forum international du développement urbain

INTA Press



Les vues exprimées dans ce rapport sont celles des membres du Panel et pas nécessairement celles de l'INTA ni des organismes auxquels les membres du Panel appartiennent. Les informations et les données ont été obtenues sur place.

Les conclusions sont la propriété intellectuelle exclusive de l'INTA et de ses commanditaires. Le reproduction ou l'exploitation non autorisées de tout ou partie de ce rapport sont interdites et passibles de poursuites pour plagiat.

The International Network for Urban Development
Le Forum mondial du développement urbain
Nassau Dillenburgstraat 44
NL-2596 AE La Haye, Pays Bas
tél + 31 (070) 324 45 26 fax + 31 (070) 328 07 27
e-mail: intainfo@inta-net.org
internet site: <http://www.inta-net.org>

2 REMERCIEMENTS.....	7
3 LE MANDAT DU PANEL.....	8
A - Le contexte.....	10
B - Les principales conclusions d'aménagement.....	11
Le devenir urbain: mise en valeur des principaux espaces de la ville	11
Urbanisation appropriée des zones à fortes potentialités	12
Valorisation du patrimoine comme potentiel de développement du Grand Tétouan.....	13
La réconciliation de Tétouan avec ses berges et pour un développement maîtrisé de la façade fluviale	14
Espaces publics, animation et marketing urbain.....	14
Intégration des quartiers pour une ville inclusive	15
Améliorer l'efficacité institutionnelle et la gouvernance locale.....	15
4 ELARGIR LE DOMAINE DE DÉFINITIONS.....	17
A - Le Grand Tétouan – éléments pour une stratégie de transformations de l'espace régional	17
Les défis de la mondialisation et de la métropolisation	17
L'enjeu des infrastructures	19
Le Port Tanger - Méditerranée.....	20
Les réseaux de communication	20
B - Une lecture globale du Grand Tétouan : une histoire et une géographie.....	22
Histoire et civilisation du Détroit.....	22
Tétouan est une géographie.....	22
Son territoire humain.....	22
Son territoire physique	23

Son appréhension spatiale	23
Sa réalité socio-économique contrastée	25
C - La trajectoire urbaine	25
Les enjeux urbains du Grand Tétouan	26
Mémoire et territoire	26
Agir sur des territoires élargis	27
Structures externes : solidariser la région	27
Structures internes de l'espace du Grand Tétouan	28
L'oued et ses rives :	28
De nouveaux espaces pour de nouvelles centralités :	29
Répondre aux besoins des hommes:.....	29
D - Les facteurs stratégiques du développement.....	30
L'espace disponible.....	30
La relation à l'eau.....	30
Le vouloir faire.....	30
5 OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES: LE TERRITOIRE DES LIBERTÉS.....	31
A - Ramener la ville subie dans une logique de développement durable et maîtrisé	31
Eléments pour une vision	31
L'aménagement de l'oued en territoire de loisirs et de culture	32
Séquences d'aménagement	37
Le centre urbain.....	45
Le littoral	46
Fnideq :	46
M'diq :	46
Martil :	46
Oued Laou et la côte au sud de l'oued Martil :	47

B – Mobilité et liaisons.....	51
Accessibilités internes.....	51
Caractéristiques de la situation actuelle des réseaux de transport.....	51
Propositions concernant l’image et le niveau des transports de voyageurs	52
Propositions sur l’évolution des réseaux et la gouvernance.....	53
Propositions d’infrastructure de transport "plus lourdes" pour le moyen et long terme	54
Promouvoir la mobilité au travers du développement urbain	55
Valoriser les productions locales sur place	59
6 RENDRE LEUR DIGNITÉ AUX HOMMES ET FEMMES DU GRAND TÉTOUAN.....	60
A - La part de l'urgence - qualité de ville, qualité de vie quotidienne	60
Le cycle de l’eau.	60
Le littoral	61
L’assainissement	61
Assainissement liquide et solide	61
Précautions face aux risques naturels.....	63
Gestion des eaux pluviales:	63
Le système hydrologique	64
Les espaces naturels protégés.....	65
Après l'urgence : le traitement des espaces publics – l’amélioration urbaine	67
Le vert dans le quotidien	67
Amélioration des quartiers d'habitat non réglementé.....	68
B - L'économie - un rayonnement régional et international à valoriser.....	72
Terroir	75
Tourisme	76
Vocations économiques à consolider à court et moyen terme	80
Développer le tourisme de shopping.....	80

7 RESPECT DES TRADITIONS ET OUVERTURE AU MONDE.....	82
A - Identité et culture.....	82
Une logique d'événements	82
Un réseau national et méditerranéen des Médinas	82
Un atelier de printemps d'architecture.....	83
Les lumières du Détroit.....	83
B - Construire une image cohérente.....	84
8 PARTICIPATION ET GOUVERNANCE, NOUVELLE CITOYENNETÉ	87
A - Les systèmes de coopération, de coordination et d'action	87
B - Les outils et les modes de participation des habitants.....	89
Vie associative	89
Dialogue et concertation publique	90
Conseil de Développement	90
Conseils de quartiers	90
C - Services publics.....	91
ANNEXE 1: ESQUISSES D'AMÉNAGEMENT	92
Choix stratégiques.....	92
Le Parc urbain	92
Le choix des essences.....	92
Les formes.....	93
La gestion de l'eau d'irrigation.	93
Le projet social.....	93

Musée de la Poterie et de la Vannerie.....	94
Centre Al-Mandri d'interprétation de la culture andalouse.....	94
Centre national d'excellence sportive.....	95
ANNEXE 2: PARTICIPATION CITOYENNE	96
Le Conseil de Développement.....	96
Composition et instances.....	97
Fonctionnement.....	98
Le Fonds d'Initiatives Habitants : mode d'emploi	98
ANNEXE 3: LES ENTRETIENS	100
ANNEXE 4: DOCUMENTS CONSULTÉS.....	103
ANNEXE 5: LE PANEL DE L'INTA	105
La méthode des Panels.....	105
Composition du Panel pour Tétouan.....	105

2 Remerciements

L'INTA et chacun des membres du Panel remercient les autorités marocaines qui ont rendu cette mission possible, en particulier Mr **Mohamed Mbarki**, Wali de Tétouan, **Najib Lairichi**, président du Forum Urbain Maroc – FUM; ils ont favorisé la venue du Panel au Maroc et mis à sa disposition les moyens et l'information nécessaires à l'exécution de sa mission. Leurs collaborateurs, notamment Mlle **Saida Mahir**, MM **Nabil Belabed**, **Abdellatif Ennahali** et **Rachid Amernis** de l'Agence Urbaine et leurs collègues du groupe d'appui, n'ont cessé d'apporter à ses réflexions toute leur disponibilité à la réussite de cette mission.

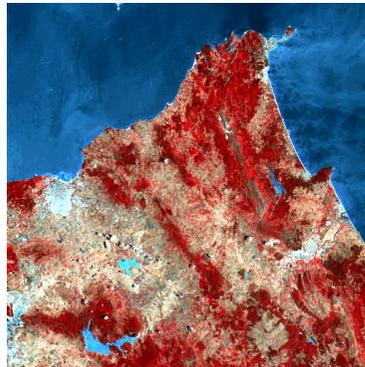
Le Panel est en outre reconnaissant à Mme **Nadia Erzini** pour nous avoir accueilli avec beaucoup de courtoisie et de chaleur dans son palais dans la Médina, à Mr **Tayeb Harak** pour une gracieuse invitation que seule notre emploi du temps nous a empêché d'honorer, enfin à **Patrick Rousseau**, directeur d'exploitation d'Amendis pour une soirée de clôture. Que chacun trouve dans ce rapport l'expression de notre gratitude et de notre confiance dans la réussite de leurs projets.

Le Panel remercie en outre les nombreuses personnalités mentionnées en Annexe qui ont pris sur leur temps et obligations professionnelles pour rencontrer le Panel et lui faire part de leurs vues, idées et partager leurs expériences. Leur nombre, leur qualité et leur position justifient leur présence dans ce rapport; elle rassurera le lecteur sur l'ampleur et la diversité de l'information recherchée et reçue au cours de cette enquête. Nous nous excusons par avance si l'une d'elles a échappé à notre reconnaissance.

3 Le mandat du Panel

Dans le cadre du projet de «Stratégie de Développement de Ville» du Grand Tétouan, initié par le Forum Urbain Maroc avec l'appui de Cities Alliance, USAID, NENA Urban Forum, AMFED, et en coopération avec la Wilaya de Tétouan et les Communes urbaines de Tétouan, Martil, M'diq et Fnideq, les partenaires ont chargé l'INTA de mobiliser un Panel d'experts pour réfléchir sur les options de développement du Grand Tétouan.

Ce développement prioritaire passe par une urbanisation contrôlée par l'implantation d'activités à forte valeur ajoutée qui servent d'attraction pour des investisseurs en profitant des atouts du site: aéroport, liaisons routières, commerce, débouché portuaire, littoral touristique, patrimoine historique, etc. L'agglomération présente des avantages fonciers de nature diverse:



- une zone montagneuse, réserve naturelle entourant l'agglomération de Tétouan;
- une zone littorale de très grande qualité servant de destination touristique à des milliers de vacanciers;
- un aéroport régional desservant la Province qui comprend Ceuta et le nouveau port commercial de haute mer Tanger - Méditerranée en construction au nord de Tétouan;
- une infrastructure routière à grand débit et moderne – voie express et autoroute;
- la proximité d'infrastructures de qualité notamment en matière de formation et d'enseignement supérieur (Université);
- un centre historique – la Médina est inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco – et une centre urbain très animé et peuplé (400 000 h)

Les responsables du projet comptent mettre en place une stratégie de développement du Grand Tétouan qui devra aboutir à:

- une méthodologie pour la participation des citoyens ;
- un cadre de partenariat secteur public/secteur privé ;
- un plan d'action pour la réduction de la pauvreté, comprenant un plan intégré d'opérations de réhabilitation urbaine, une stratégie d'investissements et une stratégie de « développement économique local » ; et
- l'identification d'un investissement correspondant dans les domaines prioritaires de la stratégie en combinant les budgets municipaux, des transferts et des subventions de la région et du gouvernement, de l'accès aux marchés de capitaux.

Dans ce contexte, l'INTA, association internationale du développement urbain, a reçu mission d'apporter son appui technique à la réalisation et à la mise en œuvre de la CDS du Grand Tétouan et de travailler sur six thèmes:

- le devenir urbain: représentation esthétique, identité et mise en valeur des principaux espaces de la ville.
- urbanisation appropriée des zones à fortes potentialités.
- valorisation de l'histoire et du patrimoine local en tant que potentiel de développement du grand Tétouan
- la réconciliation de Tétouan avec ses berges (oued Martil et M'hannech): valorisation des friches et zones humides: pour un développement maîtrisé de la façade fluviale
- espaces publics, animation et marketing urbain
- intégration et reconversion des quartiers périphériques pour une ville inclusive

Par rapport à chaque axe les experts du Panel étaient appelés à:

- approfondir le **diagnostic**
- élaborer une **vision prospective** en tenant en compte les expériences étrangères
- faire des **propositions** et recommandations opérationnelles à prendre compte dans la stratégie du développement du Grand Tétouan.

L'intervention de l'INTA a pris la forme d'une mission de professionnels et praticiens de l'urbain - un Panel. Il ne s'agit pas d'un travail de consultants mais d'un partage de pratiques et d'expériences urbaines par des praticiens engagés

et responsables de projets proches ou semblables aux conditions de Tétouan. La mission du Panel était bien de proposer et de hiérarchiser les diverses options de développement à partir de sa propre expérience ou de sa connaissance de projets identiques. L'intervention du Panel de l'INTA se situe à la fois en amont – vision prospective – et au cœur de la consultation - recherche de projets et propositions pour un programme d'aménagement pouvant servir de référence au montage du projet et à son financement.

A - Le contexte

Dans sa démarche, le Panel a souffert d'un handicap et bénéficié de plusieurs atouts:

- le handicap est le temps limité de la mission et l'absence de connaissance approfondie des stratégies des nombreux acteurs politiques et économiques de la région. Si le fait de regarder des problèmes d'un œil neuf présente des avantages, l'absence d'expérience intime des enjeux politiques dans la région impose une grande modestie tant dans l'analyse de l'existant que dans les propositions;
- les atouts du Panel c'est d'être composé de praticiens de plusieurs pays: Maroc, France, Espagne, Pays Bas, présentant un large éventail de compétences et d'expériences. Cette diversité est une force pour travailler dans un environnement et une culture différents. Les autres atouts résident dans le nombre très important de contacts avec les personnalités les plus diverses ont permis au Panel de prendre la mesure des enjeux.

Au terme de ces contacts, le fait le plus évident est la diversité des approches et les multiples faits contradictoires qui interdisent toute solution simplificatrice. Ainsi en est-il du contraste entre la vision dynamique de nombreux opérateurs et de l'attentisme d'autres partenaires; du contraste entre une société urbaine qui veut se donner les moyens de progresser et de secteurs fragilisés; du contraste entre une urbanisation qui se généralise et les problèmes de contrôle et de régulation qu'elle génère pour le moyen et le long terme; des multiples attentes que crée l'idée d'un développement industriel proche en même temps que des hésitations qui s'expriment sur ses retombées.

La plus difficile des questions, symptomatique des enjeux d'aménagement d'aujourd'hui, réside dans la relation entre potentiel d'urbanisation de cette agglomération, sa grande sensibilité écologique et ses contraintes, notamment économiques. Cette complexité explique en grande partie les difficultés rencontrées jusqu'à présent dans la définition d'une stratégie efficace mais nécessairement simplificatrice pour capitaliser sur le potentiel du site et ses effets sur l'ensemble de l'agglomération et même au delà. Par ailleurs le Panel a noté un manque de communication transversale

entre services techniques et entre eux et les opérateurs économiques ou la société civile. Le Panel espère qu'un des effets de son intervention se trouvera dans le rapprochement de ces points de vues entre services et acteurs locaux; les solutions existent en chacun d'eux et le travail du Panel a constitué à faire sourdre cette parole créative.

Ce rapport reflète la méthode de travail et la distribution des compétences au sein du Panel entre architectes, urbanistes et aménageurs. Ce n'est pas une synthèse unique mais il synthétise les compétences multiples et le travail collectif avec un fil conducteur sur le projet urbain du Grand Tétouan. La démarche du Panel a été de suggérer des principes de développement et des "visions" de développement, d'identifier les "points d'appui" capables de provoquer un effet à court terme tout en venant enrichir et conforter la vision à moyen et long terme. Au risque de répétition et de quelques redites, les sections du rapport peuvent contenir des analyses ou des propositions élaborées par ailleurs mais avec le point de vue d'un autre praticien. Ces "visions" peuvent être contradictoires et mutuellement exclusives; le Panel n'a pas cru devoir privilégier l'une plutôt que l'autre mais les présenter toutes dans leur diversité afin d'enrichir les options sur l'avenir de Tétouan.

B - Les principales conclusions d'aménagement

Le devenir urbain: mise en valeur des principaux espaces de la ville

Mesures immédiates

- aménager l'oued en parc urbain
- fixer les limites de l'étalement urbain par l'imposition de zones vertes exclusives de toute construction
- fixer les limites de l'étalement urbain par la construction d'un rocade nord
- envisager la transformation de l'entrée de ville en face de la gare routière
- aménager la casbah en hôtel ou centre d'accueil
- poursuivre l'aménagement de l'ancienne gare ferroviaire

Mesures à plus long terme

- fixer les limites de l'étalement urbain par la construction d'un rocade sur le versant sud
- prévoir un centre de conférence sur le site de l'ancienne manufacture des tabacs
- mise en place d'un service régulier ou saisonnier de navettes maritimes entre les marinas et les villes du littorales

- libérer l'espace urbain de centre de l'occupation des «grands» taxis et d'une partie des autres véhicules ;
- assurer une irrigation rapide et fréquente de et vers le centre ;
- «nettoyer» le boulevard Hassan II du désordre lié aux montées/descentes de bus ;
- remettre les bus et les «grands» taxis au même niveau de concurrence (physique et tarifaire) ;

Urbanisation appropriée des zones à fortes potentialités

Mesures immédiates

- améliorer les axes de communication Larache - Tétouan et Tétouan - Chefchaouen et terminer le contournement nord et sud de Tétouan
- réaliser une zone d'activités d'une trentaine d'hectares pour satisfaire les besoins immédiats d'investissement dans la région de Fnideq
- aménager une zone d'activités de services pour l'agriculture servant à développer des technologies adaptées et à commercialiser les productions
- poursuivre la politique engagée d'assainissement liquide et solide
- bloquer tout projet de développement immobilier du littoral en attendant un nouveau plan littoral
- créer une grande plage publique, sans aménagements permanents au sud de l'estuaire de l'oued Martil
- reprendre les schémas d'aménagement des villes côtières selon les principes énoncés dans ce rapport - élargissement de la bande littorale, renforcement des

Mesures à plus long terme

- préparer la demande future de sites de développement en réservant des terrains au voisinage de la gare routière de Tétouan
- compléter le système logistique par une ligne de tram léger entre Tétouan et Fnideq à l'horizon 2010
- prendre appui sur Tétouan comme émetteur de demande touristique pour la zone de montagne; et accompagner son développement touristique par la réhabilitation de l'habitat traditionnel en maison d'hôtes et la mise en place d'unités touristiques modernes de petite taille dans la région
- relancer la fréquentation de l'aéroport de Tétouan
- envisager l'agriculture périurbaine avec utilisation des eaux usées traitées
- poursuivre la politique de construction des infrastructures de base (barrages et extension des réseaux d'alimentation en eau potable et d'irrigation) pour répondre aux besoins futurs,

centralités, contournement routier, reprise des promenades, assainissement liquide et solide contrôlé

- poursuivre la réhabilitation des réseaux existants dans l'objectif de l'amélioration des rendements et d'une valorisation optimale de l'eau
- se re-approprier les zones franches de la région en se servant de toutes les infrastructures et des opportunités qu'elles représentent plutôt que les doubler ou les ignorer

Valorisation du patrimoine comme potentiel de développement du Grand Tétouan

Mesures immédiates

- faire participer les résidents de la Médina à l'animation de la vie locale
- valoriser la qualité de patrimoine culturel de Tétouan au travers de l'animation d'un réseau des Médinas méditerranéennes
- recréer une image symbolique de la ville
- création d'agences de voyage spécialisées dans le "package touristique" dans la région: nautisme, chasse, archéologie, découverte,
- utiliser les associations locales pour faire connaître le potentiel touristique de la région
- création par les jeunes entrepreneurs ou étudiants d'un site internet promotionnel sur la ville et sa région
- créer une formation spécialisée en développement local pour les dirigeants de l'administration publique et des collectivités territoriales

Mesures à plus long terme

- développer l'interface Université, formation et marché de l'emploi par une formation plus proche des besoins du territoire
- capitaliser sur les ressources de savoir de l'Université et sur le dynamisme des jeunes entrepreneurs pour créer un technopôle dans les filières de la biologie, agronomie, logistique, génie mécanique
- connecter le parcours touristique du Grand Tétouan avec celui des villes impériales – le Grand Tétouan devenant la pause nautique et balnéaire de repos après la presse des villes traditionnelles
- réinsertion de Tétouan dans le cycle des tournées culturelles nationales et internationales
- création d'une maison des terroirs dans ou à proximité du musée ethnographique pour faire la promotion des produits locaux
- prévoir une filière de formation aux métiers du tourisme au sein des organismes d'enseignement
- diversifier l'offre hôtelière en milieu urbain et sur le

- création de coopérative agricoles féminines pour le petit élevage et la production fromagère
- littoral
- amélioration des circuits de commercialisation de la production agricole
- organisation professionnelle des agriculteurs par filières

La réconciliation de Tétouan avec ses berges et pour un développement maîtrisé de la façade fluviale

Mesures immédiates

- aménager l'oued en parc urbain
- créer une grande plage publique, sans aménagements permanents au sud de l'estuaire de l'oued Martil

Mesures à plus long terme

- rapprocher Tétouan de la mer en appuyant la création de plusieurs zones verte de loisirs sur le parcours de l'oued afin de réguler les constructions de résidences secondaires sur le littoral au sud de Martil pour préserver la qualité de la façade maritime

Espaces publics, animation et marketing urbain

Mesures immédiates

- organiser un débat par quartier avec les habitants et leurs représentants (société civile) sur les conclusions du Panel – ou sur d'autres propositions ou projets
- définir un concept marketing qui qualifie le territoire de la région et de Tétouan en particulier
- décliner un plan de communication sur la région comprenant la publication d'une brochure promotionnelle accompagnée d'une carte des spécialités locales
- création sur les grands axes urbains d'un style régional pour les enseignes commerciales, favoriser le recours à une grammaire plus traditionnelle des formes urbaines

Mesures à plus long terme

- création d'un cycle de festival - arts et traditions du Détroit, de la mer, du cheval, des fleurs et jardins, etc.
- faire de la publicité pour la région dans les journaux professionnels des régions européennes voisines
- créer une animation autour de la mer en valorisant les marinas, envisager l'installation d'un centre d'interprétation maritime et navale - centré sur l'histoire des corsaires par exemple - à M'diq
- avec l'assistance de l'Université développer des fonctions de "back office" et démarcher les donneurs d'ordre internationaux par moyens électroniques
- promotion de Tétouan et de la région à partir d'une

- soutenir et faire connaître au plan national le travail de la société civile avec la création d'un prix pour les meilleures pratiques locales en matière de solidarité sociale de proximité
- utiliser l'Université pour animer la vie locale

image construite sur un instrument qui est label d'excellence d'une offre territoriale reposant sur les potentiels locaux

Intégration des quartiers pour une ville inclusive

Mesures immédiates

- campagne de collecte des ordures par quartiers, etc.
- développer des micro projets urbains – courts dans le temps et très localisés – tels que verdissement ou embellissement du cadre de vie pour intéresser les citoyens et leur redonner le «goût» puis la confiance dans leur projet de ville
- création d'aires de jeux et de loisirs à proximité des zones d'habitat non réglementaire
- poursuivre la politique engagée d'assainissement liquide et solide

Mesures à plus long terme

- créer en amont de Tétouan une station organisée de ramassage et de recyclage des déchets solides .
- mise en place d'une structure participative avec les habitants pour aider dans les choix et le suivi des programmes
- négocier les mesures d'accompagnement du développement avec les autorités de l'Etat à partir de sa propre vision et sur une base partenariale et participative (associer les populations dans les choix stratégiques)
- étudier la faisabilité d'infrastructures lourdes de transport et de liaisons (ponts sur l'oued) destinées à désenclaver les quartiers hauts et périphériques

Améliorer l'efficacité institutionnelle et la gouvernance locale

Mesures immédiates

- mobiliser les responsables notamment des niveaux régionaux, aux enjeux du développement local
- créer une identité régionale forte et augmenter la visibilité de l'institution régionale par une campagne

Mesures à plus long terme

- installer les instruments du changement tels qu'une société de capital risque entre l'Etat, la région et les opérateurs économiques; mobiliser à cet effet les disponibilités financières mises en place par la

- d'information
- encourager le partenariat technique international pour assurer une continuité aux projets – Andalousie, PACA
- coopération étrangère;
- affronter ensemble les enjeux du développement par l'organisation d'un débat régional sur le développement

4 Elargir le domaine de définitions

A - Le Grand Tétouan – éléments pour une stratégie de transformations de l'espace régional

Le Grand Tétouan est une appellation de commodité faisant référence à une région de la péninsule nord du Maroc définie par la zone côtière comprise entre l'enclave espagnole de Ceuta, le littoral jusqu'au village d'Oued Laou et la dorsale montagneuse du Djebel Dersa. Dans cette zone sont dispersés des villes et villages côtiers – Martil, M'diq et Fnideq, des villages de montagne et la capitale provinciale – Tétouan, ancienne capitale du Rif, capitale du protectorat espagnol avant l'indépendance. Le Panel de l'INTA s'est attaché à cette région pour en faire une lecture de ses traits saillants selon plusieurs points de vue.

Les défis de la mondialisation et de la métropolisation

Le développement humain s'inscrit aujourd'hui majoritairement dans le développement de villes. La ville est le foyer et la source de la plupart des changements dans le fonctionnement de nos sociétés:

- importance du savoir - savoir faire
- apparition de nouveaux acteurs sociaux et économiques
- diffusion de la démocratisation
- accélération de l'innovation.

Ces changements créent des interdépendances renforcées provoquées par:

- les migrations internationales
- l'émergence d'acteurs transnationaux

- les mouvements internationaux des flux des capitaux
- la mobilité des populations

Ces changements sont porteurs de nouveaux risques collectifs:

- aggravation de l'exclusion sociale
- existence d'une économie de chômage et développement de l'économie souterraine
- accentuation de la pauvreté urbaine
- dégradation écologique

Le monde s'unifie dans la différenciation et avec de grandes disparités d'évolution. On assiste à des recompositions complètes de l'espace qui n'est plus défini dans une seule logique territoriale, ni dans des logiques politiques de fixation définitive des frontières ou des limites administratives. De plus en plus, l'espace est reconstruit en fonction des stratégies d'entreprises, des circuits marchands, du déplacement des hommes, des effets de communication. Les frontières administratives et leur caractère parfois artificiel de leur tracé sont en décalage par rapport à ces réalités quelles soient économiques ou culturelles.

Le risque existe également de déconnexion des centres et des périphéries, des métropoles et de leurs régions. Aujourd'hui, les grands pôles sont de plus en plus directement couplés entre eux au détriment de leurs hinterland. Les relations entre les villes et les régions sont en train de perdre de leur importance. Il semble bien que les flux d'échanges qui grandissent le plus vite sont les flux qui se développent entre les métropoles et les capitales. Le risque est réel d'un décrochage des arrière-pays, qui ne devrait rien aux crises économiques classiques, mais plutôt à la recomposition des échanges au niveau mondial. C'est pourquoi il faut s'interroger sur la pertinence des périmètres ou plutôt des espaces de la planification: à quelles échelles territoriales et temporelles faut-il appréhender le développement des villes ?

La dynamisation du réseau des villes existantes se trouve menacée par la concentration dans les grands pôles urbains, mais aussi par la création de nouveaux pôles de centralité et d'armature régionale. Dans de nombreux pays du sud, soumis à des rythmes sans précédent d'urbanisation, cet enjeu est particulièrement important. Or, dans les pays déshérités et à forte croissance urbaine, l'économie mondiale n'intègre qu'une très faible part de la population active des villes. On sait qu'aujourd'hui, ce n'est plus toujours la croissance économique qui induit le peuplement urbain, mais le peuplement urbain qui doit donner naissance à une économie nouvelle, avec le développement antinomique soit d'une économie de haute technologie soit de subsistance faisant côtoyer le meilleur et le pire dans une fracture sociale qui ne cesse de s'accroître.

Que deviennent dans ce contexte les solidarités entre les territoires? Comment limiter les inégalités territoriales, dynamiser les villes moyennes, penser le développement des politiques publiques notamment dans le domaine de l'emploi, de la formation, des transports, valoriser les effets de réseaux? Avec quelles politiques et quels moyens ?

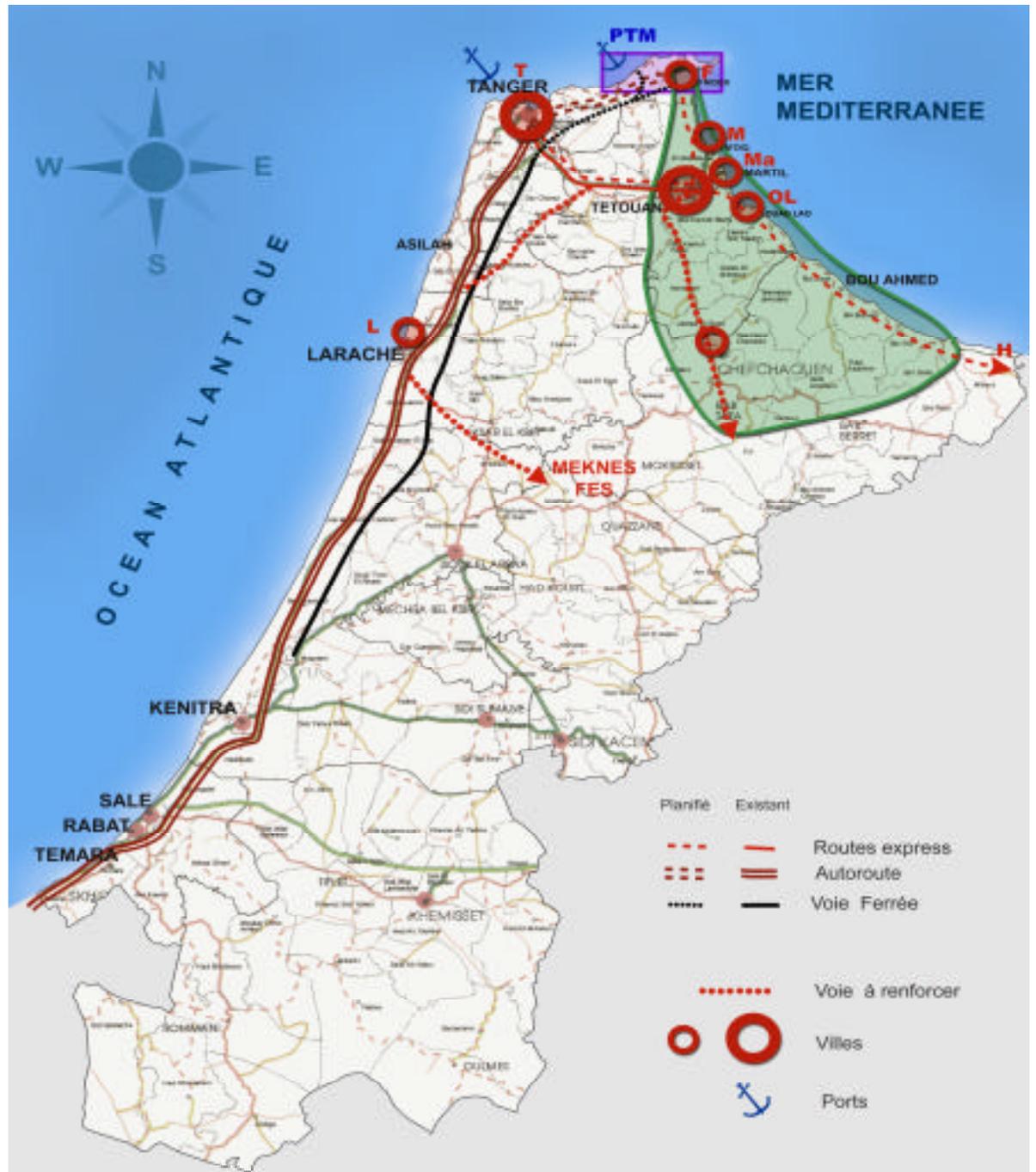
C'est dans les espaces bien reliés entre eux, organisés en réseaux, que l'économie mondiale peut se comporter en facteur de cohérence et d'équilibre. Dans ces territoires, les investisseurs ont l'embaras du choix entre tous les points du réseau et peuvent ainsi mettre plus facilement en concurrence l'ensemble des villes, grandes et petites. Les réseaux régionaux ne sont pas seulement des mécanismes correcteurs ou amortisseurs de crise, mais des facteurs essentiels de compétitivité.

Quelles doivent être les politiques du territoire pour construire ces chemins vertueux de croissance. Dans quels contextes institutionnels, sous quelle autorité et comment intégrer le processus démocratique? Les Etats, marquée durablement par une culture centralisatrice, peuvent mêler plusieurs modèles d'organisation du territoire: de la nappe urbaine aux villes métropoles dominant leurs régions (Casablanca par ex), et aux villes moyennes historiques bien réparties et qui sont des points d'accroche identitaire et des atouts culturels (le pourtour méditerranéen, les villes impériales du Maroc).

Les grandes villes ne sont plus aussi dominantes, elles jouent en réseau en prenant conscience que, pour l'essentiel, **leur développement se joue en dehors de leurs limites administratives**. Mais, pour cela, elles doivent être capables de travailler en lien avec les villes qui sont proches d'elles et de créer de nouvelles formes de coopération entre collectivités. Les "**réseaux de ville**" font partie de ces initiatives novatrices, qu'il s'agisse du lien avec les villes de la région, mais également sur le plan national, régional et mondial; il s'agit de bien jouer la carte de la fertilisation du territoire régional, dans le même temps de renforcer les ancrages dans l'économie mondiale.

L'enjeu des infrastructures

Le Panel a retenu les analyses pertinentes de la situation des infrastructures contenues dans les divers documents consultés notamment le Diagnostic territorial de la Direction de l'Aménagement du Territoire sur le bipôle Tanger-Tétouan. Les différents projets d'infrastructure en cours d'examen ou de réalisation – autoroute Casablanca - Tanger, rocade méditerranéenne, port de Rmel, doublement de la voie Tétouan - Sebta, doublement de la route Tanger -Tétouan - sont tous susceptibles de soutenir le développement du Grand Tétouan; mais il semble au Panel qu'ils profiteront en priorité à la région de Tanger et au delà aux centres économiques traditionnels de Kenitra - Rabat - Casablanca. En effet les routes qui seront réalisées entre Tanger, le port de Tanger Méditerranée et Tétouan par Fnideq permettront d'offrir une plus grande possibilité de jonction de Tétouan au réseau routier national au risque d'aspirer encore plus Tétouan dans l'orbite économique de la zone atlantique.



Le Port Tanger - Méditerranée

Dans son effort pour mieux se situer dans les réseaux mondiaux, et notamment de tirer un meilleur parti de la proximité du Déroit, l'une des grandes routes de la navigation mondiale, le Maroc envisage depuis plusieurs années la construction d'un port en eau profonde. Le premier projet Tanger Atlantique, situé au sud de la ville ayant dû être abandonné pour des raisons techniques, le choix s'est porté sur un site très proche du Déroit, Oued Rmel. Le projet, aujourd'hui lancé poursuit un double objectif : prendre une place dans le réseau des ports de triage de conteneurs, fonction déjà assumée avec succès, dans la région, par Algésiras; les conteneurs arrivant à bord des grands navires transocéaniques doivent impérativement être triés, dans cette zone, pour être rechargés sur les unités plus modestes qui desservent les ports de la Méditerranée et de la côte ouest de l'Afrique. A cette activité principale s'ajoutera celle d'un grand port d'entrée au Maroc, capable de pallier la capacité insuffisante de Tanger et de Casablanca. Si la première fonction, porteuse d'emplois et de richesses, n'implique guère d'aménagement des réseaux terrestres, la seconde justifie la construction d'un nouveau réseau de transport (autoroute et voie ferrée) qui sera naturellement prolongé jusqu'au nouveau terminal maritime.

Il est aujourd'hui difficile d'évaluer les effets de ce port sur les emplois induits. Mais il faut bien prendre conscience que ce sera un port avancé du complexe industriel Tanger-Kénitra-Rabat-Casablanca, plutôt que le port du Grand Tétouan. Cette création porte donc pour la ville une promesse de développement des activités en général, mais aussi un risque de marginalisation. Tétouan ne sera pas sur l'axe majeur conduisant au port, mais dans une position latérale, et ne participera au développement général que si elle sait faire valoir des atouts propres dans la compétition entre villes.

Les réseaux de communication

La géographie de la péninsule tingitane sera durablement modifiée. On peut distinguer deux flux de circulation avec des vocations différentes – un flux Ouest essentiellement de marchandise entre Casablanca et Tanger Méditerranée et un flux Est plus touristique (RME) entre Tétouan et le reste du Royaume. Les besoins en infrastructures ne sont pas les mêmes pour ces deux flux: autoroute et voie ferrée pour ferro-routage pour le premier; voie à grand gabarit pour le deuxième flux.



L'axe dominant Tanger Tétouan (Est - Ouest) sera remplacé par les liaisons Nord Sud, mettant en communication le nouveau port avec la façade atlantique du Maroc : Tanger-Larache-Rabat-Casablanca-Al Jadida (Jorf Lasfar). Le projet de construire une autoroute (ou une voie express) entre Oued R'Mel et Fnideq (par-dessus la dorsale Jebel Dersa-Jebel Moussa), s'il aura des conséquences bénéfiques pour cette dernière, présente aussi un risque élevé de détournement du trafic de l'axe passant par Tétouan vers celui qui se constitue à l'Ouest de la dorsale montagneuse. Même le trafic de véhicules (camions et automobiles des touristes et des RME) qui continue à utiliser l'axe Tétouan-Sebta-Algésiras en raison de la brièveté de la traversée maritime, sera progressivement attiré vers Tanger Méditerranée, si cet axe offre de meilleures liaisons avec le reste du réseau marocain.

Il semble au Panel important d'engager une réflexion collective sur le **positionnement des grandes infrastructures** dans la région avec pour objectif de préserver l'intérêt du bipôle Tanger- Tétouan et de maintenir un équilibre entre les deux grandes villes du nord. Le désenclavement de Tétouan passe par sa connexion sur un axe routier à grande vitesse entre Tétouan et le centre du pays sans détour par la côte atlantique ou par Tanger. On peut donc déjà imaginer une nouvelle géographie, avec un axe "lourd" autoroutier et ferré de Oued Rmel vers Tanger et Rabat-Casablanca, accaparant le gros du trafic. Cet axe sera encore renforcé par l'aéroport de Tanger, sur son site actuel, ou sur les nouvelles installations prévues entre Tanger et Tétouan, mais certainement près de l'axe autoroutier..

De même il semble que l'autoroute Fnideq-Tétouan n'a pas vocation de transit mais plutôt de desserte de la région; dans tous les cas il semble impératif de prévoir les mesures et les investissements pour limiter l'engorgement prévisible au débouché de l'autoroute dans Tétouan et entre Tétouan et le barreau routier vers Tanger.

Dans ce nouveau réseau, la place de Tétouan doit être défendue: d'une part, il est indispensable que la ville soit efficacement reliée à l'axe principal, soit par une bretelle autoroutière vers Larache, soit par une bretelle vers Tanger, mais dessinée pour faciliter les relations avec le Sud; d'autre part en faisant jouer au maximum son rôle historique et en devenant la «capitale» du Rif septentrional, en réanimant les relations avec Hoceima, Chaouen et l'ensemble du massif. La réalisation de la rocade méditerranéenne (route côtière reliant Nador-Hoceima-Tetouan-Fnideq-Oued Rmel et

B - Une lecture globale du Grand Tétouan : une histoire et une géographie

Histoire et civilisation du Détroit

Si la présence humaine, dans ce territoire méditerranéen et rifain, remonte au néolithique (5–10 000 ans bc) comme l'attestent les découvertes des fouilles archéologiques (Lghar Lakhal, Kahftaht, Al Ghar,) ; le premier établissement humain historique (en dehors de Sebta) dans ce site au caractère stratégique indéniable, est celui de Tamuda qui constitua au III^{ème} bc. un comptoir punico maurétanien avant d'être occupé par un camp romain.

Bénéficiant de la proximité de la mer et de l'eau douce des nombreuses sources (titaouine en berbère) ainsi que des possibilités qu'offrait une rivière – l'Oued Martil - navigable jusqu'à des périodes récentes (XX^{ème}), ce site devait dès le IX^{ème} X^{ème} abriter une ville musulmane.

Cette proximité de Ceuta et cette situation de ville sur la côte proche des côtes ibériques, devait beaucoup influencer sur l'évolution de Tétouan. La ville et son arrière pays jouait le rôle d'une "Marche" militaire et frontière, face à l'Espagne. A partir du XV^{ème} elle fût reconstruite par les andalous grenadins, fuyant la Reconquista. Cette arrivée d'émigrés andalous allait marquer l'espace physique par le développement d'un type urbain particulier et amener des éléments culturels qui renforçaient 'la composante andalouse' de la culture marocaine. Une culture plurielle qui a su intégrer les différents apports que l'histoire et la géographie lui ont légués.

Métropole du Rif occidental, Tétouan est aussi un creuset citadin pour les Jbala qui l'ont adopté comme capitale régionale; elle devient une capitale politique et administrative du nord dans la période de tutelle espagnole.

Ainsi, pendant la 1^{ère} moitié du XX^{ème}, Tétouan reçoit de nouveaux apports et connaît un nouvel urbanisme et de nouvelles formes architecturales, très vite noyés par la vague du développement non maîtrisé, non réglementaire ou anarchique à partir des années 70. Un développement urbain où les déséquilibres flagrants handicapent tout développement et peuvent hypothéquer l'avenir.

Tétouan est une géographie

Son territoire humain

L'habitat du Grand Tétouan est donc le résultat d'une histoire ancienne et continue qui s'étend sur plusieurs milliers d'années (paléolithique). Plus proche de nous, le tissu urbain de l'ancienne capitale est marqué du sceau profond de la géographie et de l'histoire qui se retrouvent dans sa structure urbaine en paliers suivant les contraintes du relief et la topographie – une Médina datant du milieu du neuvième siècle, dont le bâti monumental est encore en plein usage aujourd'hui; une ville coloniale accolée finement à la Médina, des quartiers de construction récente et un tissu dense de construction non réglementaires occupant par paliers successifs les collines dominantes du Djebel Dersa. La richesse

culturelle de la région s'exprime pleinement dans l'architecture – constructions basses, fermetures caractéristiques, position choisies avec soin sur les collines et les sites élevés.

Son territoire physique

L'oued Martil, méandre jusqu'à son embouchure; anciennement navigable c'est aujourd'hui un dépotoir relativement large, l'oued fait plus de 150 m dans sa plus grande largeur, il crée un lien visuel fort, formant une petite vallée dominée par les versants nord et sud de la dorsale montagneuse et constituant une plaine agricole exploitée partiellement. L'ensemble est peu protégé et non aménagé. Des zones humides éparses ponctuent l'oued qui s'écoule par une pente très peu marquée jusqu'à la mer.

La région est à la fois montagneuse et maritime; la grande plaine de Martil s'écoule entre deux massifs forestiers et des zones humides de grande qualité environnementale sont présentes sur le littoral à hauteur de Smir. Le caractère montagneux (36% de la superficie totale) explique la faiblesse des espaces proprement agricoles (17%) dans le Grand Tétouan.

Son appréhension spatiale

On peut appréhender la partie centrale du Grand Tétouan – la vallée de l'oued - de différents points élevés sur les versants; les pentes qui bordent la vallée sur tout son long lui donnent une forte cohérence spatiale. Mais ce paysage peut être facilement divisé en parties distinctes en raison de leur qualité physique, les escarpements et les massifs forestiers qui subsistent et les séparent. Ce paysage, non pas morcelé, mais lisiblement divisible, constitue une séquence d'expériences spatiales spectaculaires; les vues en enfilade sur la vallée de l'oued sont particulièrement importantes en ce qu'elles sont constitutives d'une mémoire collective; mais elles ont cessées d'être appropriées par le habitants du Grand Tétouan. Le développement urbain récent s'est écarté de cette logique d'insertion dans le paysage et n'a pas profité des qualités paysagères et spatiales de la zone.



*Tétouan vu de l'embouchure
de l'oued Martil*



Vue de la Casbah







Sa réalité socio-économique contrastée

L'ensemble urbain et littoral est une destination touristique essentiellement nationale et extrêmement saisonnière. Le littoral est un point d'ancrage d'activités balnéaire pendant les mois d'été. Des équipements nautiques sont en place notamment dans deux marinas et le port de pêche; des installations d'hébergement touristique concentrées sur les 3 dizaines de kilomètres de la bande littorale marquent la destination loisirs des investissements immobiliers. Un front de mer faiblement aménagé à Martil souligne à la fois l'ambition et la faiblesse des investissements passés. Toutefois l'essentiel du mouvement touristique se concentre dans les formes les moins rentables de la «para-hôtellerie» : campings organisés ou sauvages, logement chez l'habitant. Malgré cet effort d'investissement le développement touristique n'est ni "durable" ni "équitable". Les lotissements touristiques de haut standing qui barrent une grande partie du littoral sont essentiellement des résidences secondaires ouvertes quelques semaines dans l'année, tandis que la zone de Martil est surexploitée pendant la même période offrant essentiellement un hébergement chez l'habitant sans règle ni contrôle; à la ségrégation spatiale s'ajoute une ségrégation sociale et fonctionnelle et une pression difficile à maîtriser sur tous les réseaux d'infrastructure (eau potable, assainissement, voirie et transports).

L'économie dominante dans le Grand Tétouan est le commerce – largement de contrebande à partir du Préside de Sebta ou franchement illégal. La région – de manière non surprenante – dispose d'un solde financier positif; les banques locales gèrent des sommes considérables au regard du revenu moyen déclaré; ces investissements ne sont pas complètement dirigés vers des placements économiquement vertueux ni employés pour le soutien économique de la région.

L'économie de la montagne est pastorale avec une prédominance de la très petite propriété; l'agriculture spéculative se trouve plutôt du côté atlantique dans la zone de Larache – exportation de fruits par exemple. Enfin l'appareil industrie est très limité – cimenterie, poterie et tuilerie, petite mécanique, etc.

C - La trajectoire urbaine

Dans les agglomérations urbaines et les villes côtières, l'arrivée massive de migrants ruraux perturbe le processus usuel de la croissance urbaine. La précarisation soutenue des périphéries devance largement toute action urbaine ponctuelle (opération de relogement) et rendent caduque la planification périodique. Elle finit par créer à moyen et long

terme des situations irréversibles où le développement inorganisé des périphéries constitue une ceinture enkystée de pauvreté et de sur-densité. ¹

Les enjeux urbains du Grand Tétouan

Qui fait la ville? Q'est ce qui fait ville? A cette double questions l'analyse contemporaine apporte des définitions nouvelles de l'urbanité: la mobilité des hommes, le territoire, la nature, le polycentrisme, le choix, le vide et le temps continu. Ces notions créent de nouveaux espaces de la ville: centre commerciaux, multiplexes, technopoles, plates-formes intermodales de transit, parcs de loisirs, centres artistiques, ensembles sportifs, etc. Tétouan s'inscrit jusqu'à aujourd'hui presque exactement à l'opposé de ces définitions : ville des lisières, des écarts, sans hiérarchie entre espaces et fonctions, mélange d'habitat et d'activités modestes dans des quartiers non structurés, quartiers confus et enclavés propices à toutes formes de marginalité, ville du tout à la fois. A ce modèle fondé certes sur des données sociales et urbanistiques objectives, on peut préférer une autre lecture de la ville donnant la préférence à la beauté, aux espaces publics, au rôle des monuments à la symbolique des lieux d'histoire et de mémoire, aux modèles de villes que le Maroc conserve encore. C'est dans cet esprit que le Panel de l'INTA a mené sa réflexion qui avait pour objet de proposer des thèmes qui trouvent à s'exprimer sur le Grand Tétouan:

- dans un projet urbain qui est une ouverture et non pas une renonciation,
- avec un volet nature et culture mais qui refuse de flatter l'acquis, donc le repli, au détriment de l'avenir,
- et qui marque le temps présent à travers de nouveaux usages du patrimoine.

Le Panel s'est donc interrogé sur les images urbaines qui marquent le Grand Tétouan .

Mémoire et territoire

Les premières images qui marquent le visiteur étranger sont des impressions plus psychologiques qu'urbaines:

- la nostalgie dans tous les registres – le travail de la mémoire – nostalgie d'une grandeur passée et insaisissable: politique (grandeur andalouse), urbanistique (ville coloniale), culturelle (modes de vie)
- une forme urbaine qui protège et isole – remparts, pentes montagneuses

¹ Etude de l'aire métropolitaine du bipôle Tanger-Tétouan, Direction de l'aménagement du territoire, déc. 2002





- l'eau et la nature auxquelles la ville semble tourner le dos, symptôme de son isolement; de manière surprenante Tétouan semble ne pas vouloir embrasser ce qui lie – l'eau – ou ce qui est commun à tous – la montagne qui est laissée à l'exploitation de quelques uns (habitat non réglementaire) au détriment de la collectivité,
- l'absence de sites structurants et unificateurs, de grands lieux publics de détente – exception faite de la plage de Martil

Le Panel a donc exploré des "visions" qui réconcilient à la fois:

- les territoires,
- les conditions du développement économique
- la tradition et les avancées des savoirs,
- les hommes.

Il a conclu que la stratégie de développement devait s'appuyer sur un certain nombre de principes d'aménagement appliqués à des axes stratégiques et c'est l'oued - vide structurant - qui unifie ces territoires.

Agir sur des territoires élargis

Seule, la ville de Tétouan n'a pas d'autre avenir que de devenir l'un des satellites du "tourisme intérieur" (l'autre satellite étant le complexe Assilah - Larache). Par contre, comme capitale du Rif (retrouvant ainsi un rôle qu'elle a brièvement joué dans l'histoire) et comme centre névralgique et organisateur de l'ensemble du Grand Tétouan, la ville peut devenir la **métropole de la côte** réellement méditerranéenne, de Hoceima à Sebta et développer les activités centrales qui lui font actuellement défaut. Pour réussir à s'imposer dans ce rôle, de profondes modifications doivent intervenir sur ses structures externes et internes.

Structures externes : solidariser la région

Il ne faut pas se cacher que l'espace du Grand Tetouan risque d'échapper de plus en plus au leadership de la ville centre :

- **Fnideq** passera insensiblement dans l'hinterland de Tanger - Méditerranée, et si la ville parvient à développer ses fonctions commerciales, ce qui est probable, elle s'orientera vers l'autoroute qui la rapprochera de ses principaux marchés, les villes du littoral (le centre étant desservi à partir de Nador - Mlilia).

- **ChefCaouen, Larache**, bien qu'ils fassent partie de la Wilaya, sont déjà de plus en plus attirés par la grande conurbation du centre atlantique : Kénitra - Rabat - Casablanca. ²
- **Ouezzane, Ketama** sur un axe faible, risquent de basculer à court terme du côté du Sud et de rejoindre l'espace économique de Kénitra et de Fès.

Dans ces conditions, il devient urgent que les liaisons vers Tétouan soient renforcées en même temps au moins que celles qui conduisent vers le Sud. Tétouan doit tout mettre en œuvre pour redevenir un **carrefour régionale fort**, car sa position sur l'axe Fnideq - Rabat risque d'être fortement concurrencée par l'attraction du nouveau port.

Structures internes de l'espace du Grand Tétouan

Le rôle régional d'une ville se traduit nécessairement par une adaptation de sa structure interne. Les quartiers centraux, les interfaces de circulation, les zones logistiques et les zones d'activité composent la partie fonctionnelle de ces aménagements, tandis que les espaces publics, le patrimoine historique, les espaces verts, les grands équipements publics en sont le symbole et la « vitrine ». Les grands éléments du patrimoine tétouanais reflètent chacun une forme particulièrement efficace de symbiose entre la ville et sa zone d'influence. La médina est le signe de la prospérité médiévale et post médiévale, « l'ensanche » le produit de la période du protectorat. Il faut ajouter à ces éléments irremplaçables les espaces de la ville du XXI^e siècle, supports et atouts d'une région fondée sur l'ouverture et la compétition économique, et moins sur des protections territoriales. Ce changement ne peut se faire que par une réorganisation du tissu urbain, dont les principaux éléments sont décrits ci-dessous, à titre d'exemple.

L'oued et ses rives :

A une période où la ville était symbolisée par ses remparts doit aujourd'hui succéder une ville marquée par son ouverture sur les paysages ambiants : plaine, montagnes, vallées. Dans ce nouveau contexte la vallée de l'oued Martil offre un inestimable potentiel, mais pour cela il faut la faire passer de son rôle actuel de réceptacle de tous les déchets (ordures, eaux polluées, pollutions atmosphériques, dépôts de toutes sortes, à celui de « parc urbain régional » structurant l'espace par un vide aménagé, qui devienne l'écrin de grands équipements de culture (cité des savoirs à Martil, etc-) et un environnement de qualité servant de trait d'union aux espaces touristiques, aux zones sportives et d'animation et aux plages de toute l'agglomération. Ce changement de fonction, presque aux antipodes de ce qu'elle est actuellement, sera basée, de manière quasi symbolique, sur le recyclage de l'eau, élément à réhabiliter pour lui rendre

² Le dernier ouvrage de géographie du Maroc place déjà les pays du Loukkos, dans le « premier ensemble, la convergence atlantique ». J-F Troin et coll. « Maroc. Régions, pays, territoires ». Maisonneuve et Larose + Tarik éditions. Paris 2002. p.123.

ses fonctions paysagères, ludiques (navigation de plaisance, sport nautiques) et agricoles (irrigation de cultures à haute valeur ajoutée).

De nouveaux espaces pour de nouvelles centralités :

Le (ou plutôt les deux) centre(s) ville monumentaux - (médina et "ensanche") - ont une très forte valeur patrimoniale, qui les empêche de s'adapter aux besoins du XXI^e siècle. Ils doivent être sauvegardés et mis en valeur, pour magnifier les témoignages du passé (sans lequel il n'y a pas d'avenir). Mais si leur présence est un atout immense pour le grand Tétouan, ils doivent être maintenant relayés par de nouveaux espaces centraux, adaptés aux besoins et aux possibilités de la modernité. Poursuivant la perspectives historique, les bas versants, au contact avec la vallée de l'oued, doivent être partiellement aménagés dans ce but, pour accueillir, dans un nouveau front urbain aménagé avec soin, les fonctionnalités nouvelles : logistiques (gare routière, mais pas seulement), tertiaires (administration supérieure, tertiaire, enseignement, commerce), universitaires (développement à Martil d'une Cité des savoirs, Centre de culture andalouse, etc.), en les associant avec des espaces verts rappelant les grandes activités traditionnelles (art équestre, arts floraux, etc).

Répondre aux besoins des hommes:

Si les analyses précédentes ont évoqué les grands principes de l'aménagement fonctionnel et de l'urbanisme monumental, il importe aussi que les principes d'ouverture, d'accessibilité et de desserte soient appliqués aux quartiers populaires et aux quartiers résidentiels, qui forment aujourd'hui une masse un peu confuse et déstructurée. Ces objectifs pourront être atteints progressivement par la mise en œuvre d'un urbanisme d'ouverture (création de nouvelles voies, aménagement d'espaces verts), par la diffusion de services collectifs de qualité (développement de centres d'équipement et de services au niveau des trois ou quatre grands quartiers, associant les bâtiments publics et les activités commerciales et tertiaires de proximité). Corollaire à l'ouverture vers l'extérieur, l'amélioration décisive des conditions de transport à l'intérieur de la ville, par l'ouverture de nouvelles voies desservant les quartiers hauts de la ville, et l'amélioration des services de transports en commun. Ces mêmes principes – clairs et un peu schématiques – sont également applicables aux autres villes du Grand Tétouan (voir plus bas).

D -Les facteurs stratégiques du développement

Le Panel s'est interrogé également sur les facteurs créateurs d'opportunités de développement et a retenu quelques principes et axes prioritaires.

L'espace disponible

La nature des programmes à envisager est capitale pour que le développement du Grand Tétouan porte des effets. Dans cette perspective, les pouvoirs publics doivent rapidement maîtriser le foncier afin que la plus-value créée en amenant des infrastructures ne leur échappe pas.

La relation à l'eau

Avec son envasement, et la perte de sa flottabilité, l'oued a cessé d'être unificateur du territoire. Le système fluvio - maritime auquel il donne accès (estuaire, plage, pêches, berges, lac de retenue du barrage) est un atout majeur de l'agglomération et le territoire pour une relation nouvelle avec l'eau. Cette relation est pénalisée par la pollution physique du lit de l'oued, le manque de moyens de franchissement et de raccordement, le manque d'accès aux berges qui constituent de véritables barrières à l'accessibilité. De ce point de vue l'oued ne se présente plus comme un axe le long duquel Tétouan se structure.

La ré-appropriation par les habitants (et non pas par des fonctions marchandes) de cette coulée d'eau et de végétation semble être un élément fondamental et symbolique de restructuration urbaine. Les tétouanais doivent réapprendre à tourner leur regard vers leur rivière, y puiser une vision et un destin de développement.

Le vouloir faire

La succession des études, la mise en place de groupes de travail illustrant la volonté de transformation, la capacité d'articulation des différents étages de l'action locale sont également un atout pour la vallée. Plus qu'un savoir-faire, c'est une façon d'aborder les problèmes, une forme de culture de la ville qui peut être le terreau du travail à venir.

5 Ouvrir le champ des possibles: le territoire des libertés

A - Ramener la ville subie dans une logique de développement durable et maîtrisé

Eléments pour une vision

Une des "visions" est à chercher naturellement dans la relation croisée entre *Mémoire et Territoire*; la recherche de cette vision fait appel à des principes fondamentaux, réactualisés, tout en s'interrogeant sur leurs rapports et les jeux contradictoires qu'ils permettent. Le principe unificateur retenu est celui de la mise en relations d'éléments épars :

- vides et pleins
- liens et liaisons
- le vert dans la ville
- l'eau

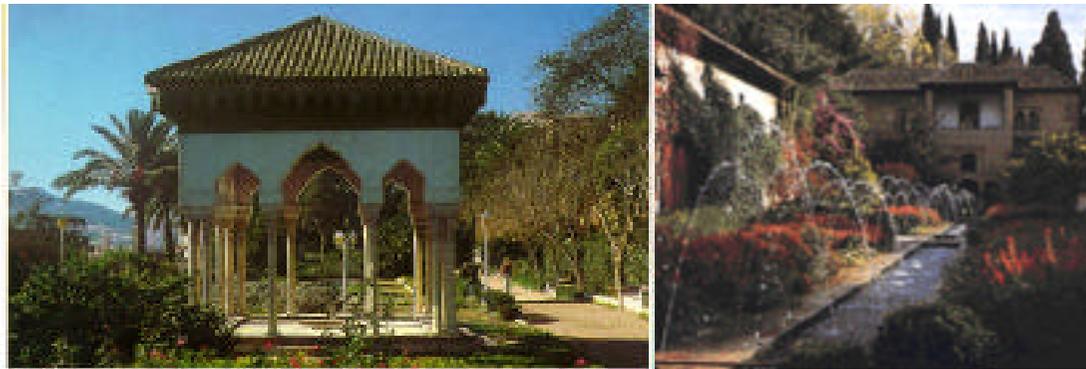
et cela dans une approche globale et structurante:

- **retrouver la ville dans ses quartiers** avec de nouvelles centralités
- concevoir de **nouveaux usages du patrimoine**
- **partager la méthode du projet urbain** à toutes les échelles de territoire
- faire de la contrainte topographique une **ligne de force de la forme urbaine**

L'aménagement de l'oued en territoire de loisirs et de culture

L'oued proclame avec force et réalisme l'idée de ce qu'il est et peut être:

- trait d'union entre les territoires disjoints – littoral, montagne, centre urbain;
- espace vivant et populaire, lieu de culture et de création à recomposer comme un jardin andalou, revêtu de sa végétation et de ses couleurs d'origine;





Le choix à faire est de respecter l'autorité naturelle et historique de la rivière; chaque étape de développement doit augmenter la qualité de l'ambiance du site en retenant comme point central de développement la rivière elle même, axe de rassemblement et de direction, autour duquel se déploie le projet urbain. Comment tirer parti des qualités de ce site, c'est à dire de:

- la zone de contact avec la mer et de son estuaire,
- la relation avec les versants,
- le centre à partir duquel penser un nouveau développement.



Les séquences d'aménagement de la rocade proposées par l'Agence urbaine trouvent un écho dans les phases de transformation de l'oued: espace naturel aménagé à son entrée dans le territoire urbain, espaces de loisirs et de promenade dans la partie centrale, espace de culture avant de se courber vers Martil, débouchant en fin de course sur le littoral comme une corne d'abondance et finissant par devenir la plage populaire de Tétouan. Au niveau de l'estuaire ce qui importe c'est de retrouver le sens de la gratuité et de la liberté d'accès à des plages propres et non appropriées par la spéculation immobilière. Le Panel propose en conséquence de faire de la rive droite de l'estuaire **Tétouan Mar**; aménagements non permanents et saisonniers sur planches, parkings cachés derrière un rideau planté, etc.





Les propositions d'un aménagement volontariste et intégré des rives de l'Oued Martil servent à plusieurs objectifs:

- mieux intégrer la rive droite de l'oued dans le processus de développement urbain de Tétouan
- doter l'agglomération d'équipements qui lui font défaut notamment en termes sportifs et de loisirs
- ouvrir une nouvelle zone à l'urbanisation au pied du Djebel Gorghez tout en contrôlant l'extension par des aménagements contraignants : espaces verts NC, rocade sud, trame viaire, etc.
- améliorer la qualité environnementale de l'oued – assainissement et risques d'inondation
- en faire l'axe structurant du développement de l'agglomération autour duquel se déploient habitat, activités et services; la topographie fait que le mode linéaire de production de la ville restera dominant; la création de centralités de part et d'autre de l'oued permet de multiplier des relations transversales beaucoup plus fluides. Le travail sur les vides actuels permet de corriger la fragmentation et l'éclatement du territoire urbain³

C'est ainsi que le Panel conçoit :

- une densification des quartiers Slaoui et Dar M'hannech dont la composition et l'ordonnancement viendrait compléter la topologie du centre moderne. Le centre de Tétouan trouvant un prolongement fonctionnel et urbanistique dans Dar M'hannech.
- la densification du quartier Boujdad Ben Youssef venant s'appuyer sur les infrastructures de liaisons et les limites du parc de l'oued
- la densification de Kouat Sbae sur la rive droite de l'oued dont l'extension est contrôlée par un réseau viaire dense et une ceinture verte

La priorité donnée à l'aménagement des espaces naturels permet le maintien de la qualité environnementale et paysagère de l'agglomération et de limiter, sinon d'orienter, l'extension urbaine dans d'autres directions. Divers usages sont compatibles dans ces espaces naturels – forestier, agriculture, élevage, loisirs, etc. à condition d'imposer des règles strictes dans l'utilisation des terrains (NC). Certaines zones sensibles en bordure des zones d'habitation construites sur les pentes en direction de Samsa devront être reboisées pour donner plus d'épaisseur à la forêt existante⁴ Sept séquences d'aménagement illustrent cette démarche.

³ SDAU de Tétouan 1995-2020

⁴ SDAU de Tétouan 1995-2020

Tetouan - photo aérienne



1

Création du PARC de L'OUED MARTIL - "Corne d'abondance" reliant TETOUAN à la mer
Espace de loisir, promenade, équipement sportifs, production agricole etc...



2

Création du PARC de la Montagne et mise en valeur des espaces végétalisés



3

Création des limites Nord de la ville et de la corniche haute

Zone de plantations et de gel de la constructibilité

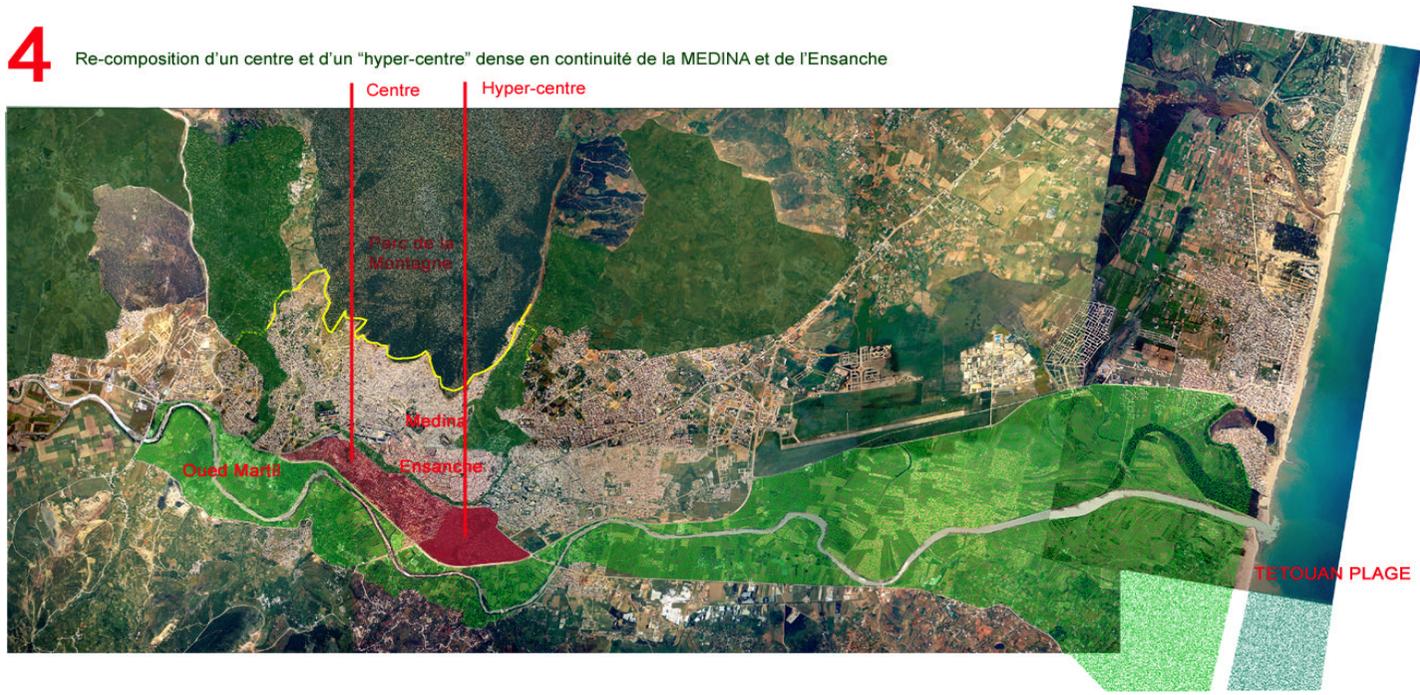
CORNICHE NORD

Zone de plantations et de gel de la constructibilité



4

Re-composition d'un centre et d'un "hyper-centre" dense en continuité de la MEDINA et de l'Ensanche



5

Transformation rocade de contournement en boulevard urbain

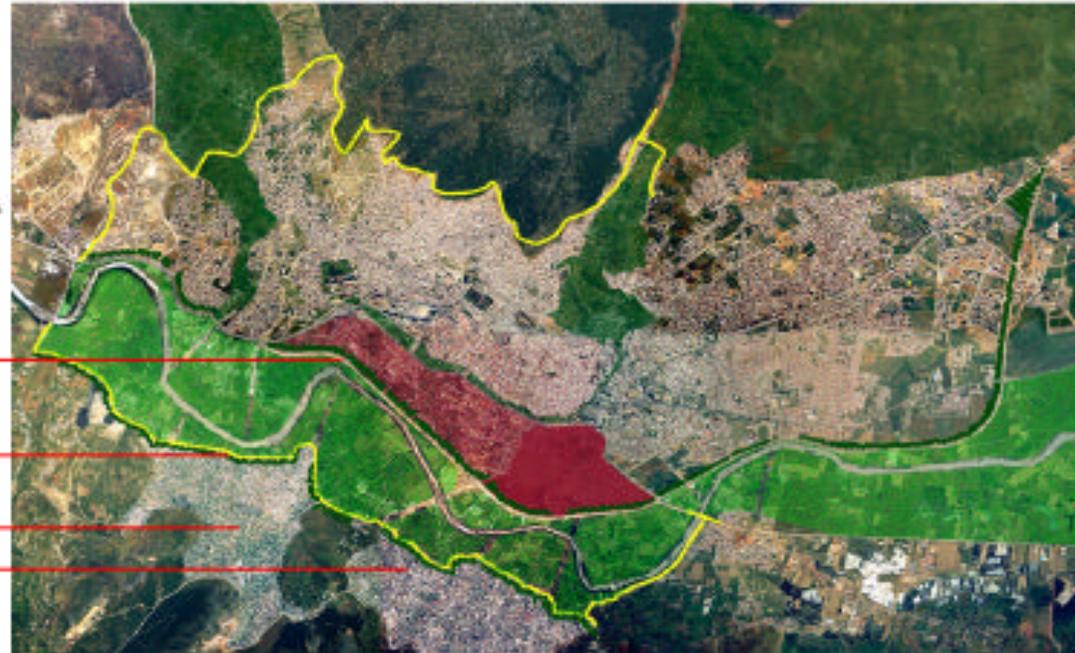
Création rocade Sud

Création de nouveaux territoires urbains au sud

Boulevard Urbain

Rocade Sud

Nouveaux territoires d'urbanisation



6

Renforcement des liaisons
nord-sud / haut-bas
Création de centres de quartiers

Liaisons haut - bas

Rocade Sud

Centres de quartier



7

Revalorisation des espaces publics
Création de jardins de quartier
le long des liaisons nord-sud
Remise en état des jardins de la
corniche de l'ensanche

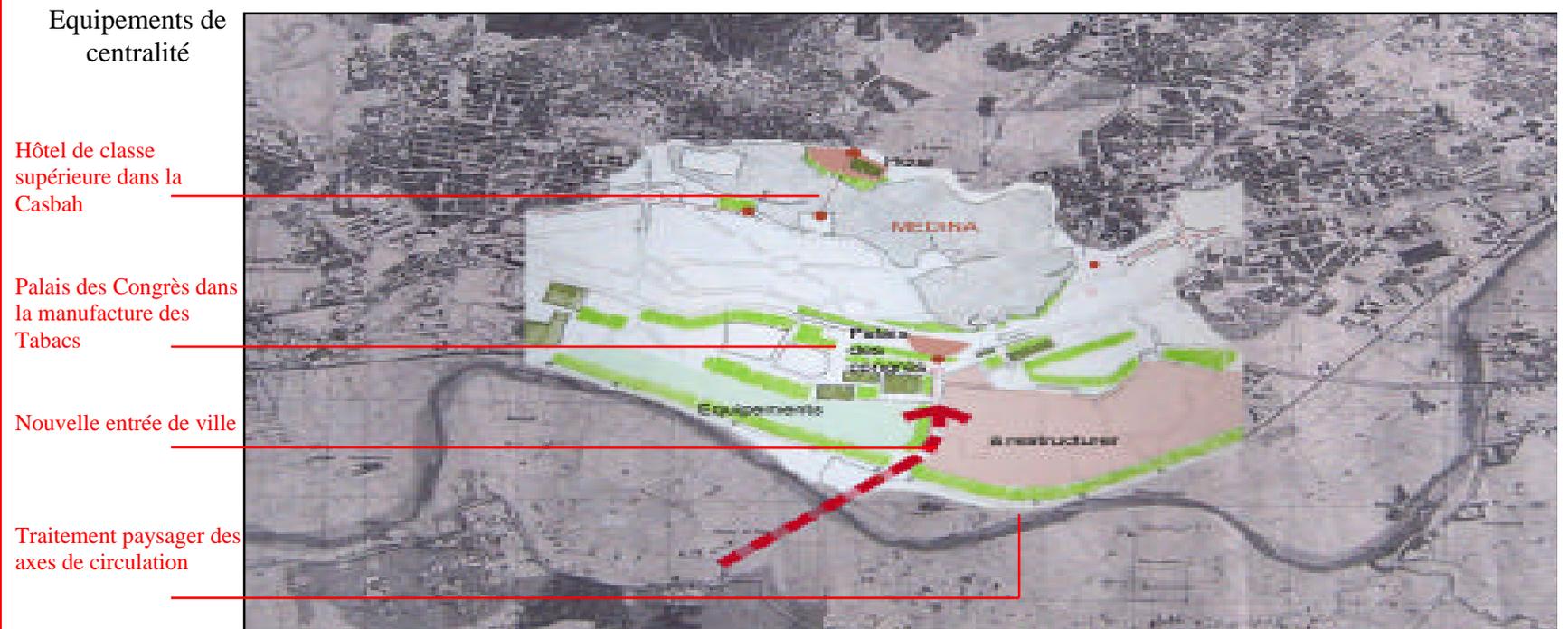
Jardins de quartier

Jardins de l'ensanche



Le centre urbain

Véritable "Ensanche" – c'est à dire extension - du XXI^{ème} le Panel conçoit un nouveau centre ville et une nouvelle entrée de ville dont le détail est évoqué dans la *planche 7* et par l'esquisse suivante.



Le littoral

L'importance du secteur touristique dans la Wilaya oblige à envisager la relation spatiale de Tétouan avec la bande côtière. Des principes identiques d'aménagement sont appliqués dans les villes du littoral: élargissement de la bande littorale en orientant le développement au delà de la route nationale, affirmation des centralités, renforcement de la trame viaire, libération du centre par un contournement routier, aménagement du bord de mer.

Fnideq :

Mise en valeur de la fonction commerciale, renforcée par la future zone franche commerciale. Dans cette petite ville, qui souffre de nombreux problèmes urbanistiques et ne dispose que d'un site exigü et incommode, il paraît justifié de miser sur ce qui est son domaine d'excellence, le commerce, au lieu de se disperser à courir tous les projets à la fois (industrie, tourisme). La mise en valeur de la fonction commerciale, surtout dans une forme plus spécialisée que celle de l'actuelle contrebande (dont les « avantages » vont fortement baisser avec la mise en vigueur complète de l'accord de libre-échange) nécessitera et justifiera pleinement une réhabilitation de l'espace urbain, actuellement bien médiocre, et qui sera bouleversé par l'arrivée de l'autoroute venant de Oued Rmel et par la future voie ferrée suivant le même chemin. Une reprise fondamentale du plan d'aménagement paraît plus que justifiée par la nécessité d'intégrer ces deux éléments essentiels.

M'diq :

Renforcement des fonctions portuaires (pêche, rétablissement de navettes touristiques vers la côte espagnole et de cabotage le long de la côte touristique marocaine), création d'une zone de commerce et d'artisanat pour les touristes nationaux et internationaux, développement du rôle de centre de services pour la côte touristique au nord du Cabo Negro, ouverture et mise à niveau des nombreux quartiers sous intégrés.

Martil :

Développer une ville côtière vouée au tourisme en été, et aux activités universitaires pendant les autres saisons, et faire de la ville la façade maritime de Tétouan : La vocation de cette ville est actuellement fortement contrariée par le tissu urbain souvent médiocre, et par les quartiers sinistrés qui longent l'Oued Martil et son bras mort, occupés par une population nombreuse et pauvre, dans des conditions d'insalubrité difficilement supportables. Les principes de mise en valeur passent inévitablement par la dépollution de l'oued (liée à la même opération à Tétouan en amont), le réaménagement de la zone de l'embouchure en zone d'intérêt écologique et la sauvegarde de zones agricoles formant tampon avec l'extension désordonnée de Tétouan dans la plaine. Si ces opérations sont réalisées, de meilleures perspectives s'ouvrent pour l'embellissement du front de mer, le développement d'une station de qualité et la

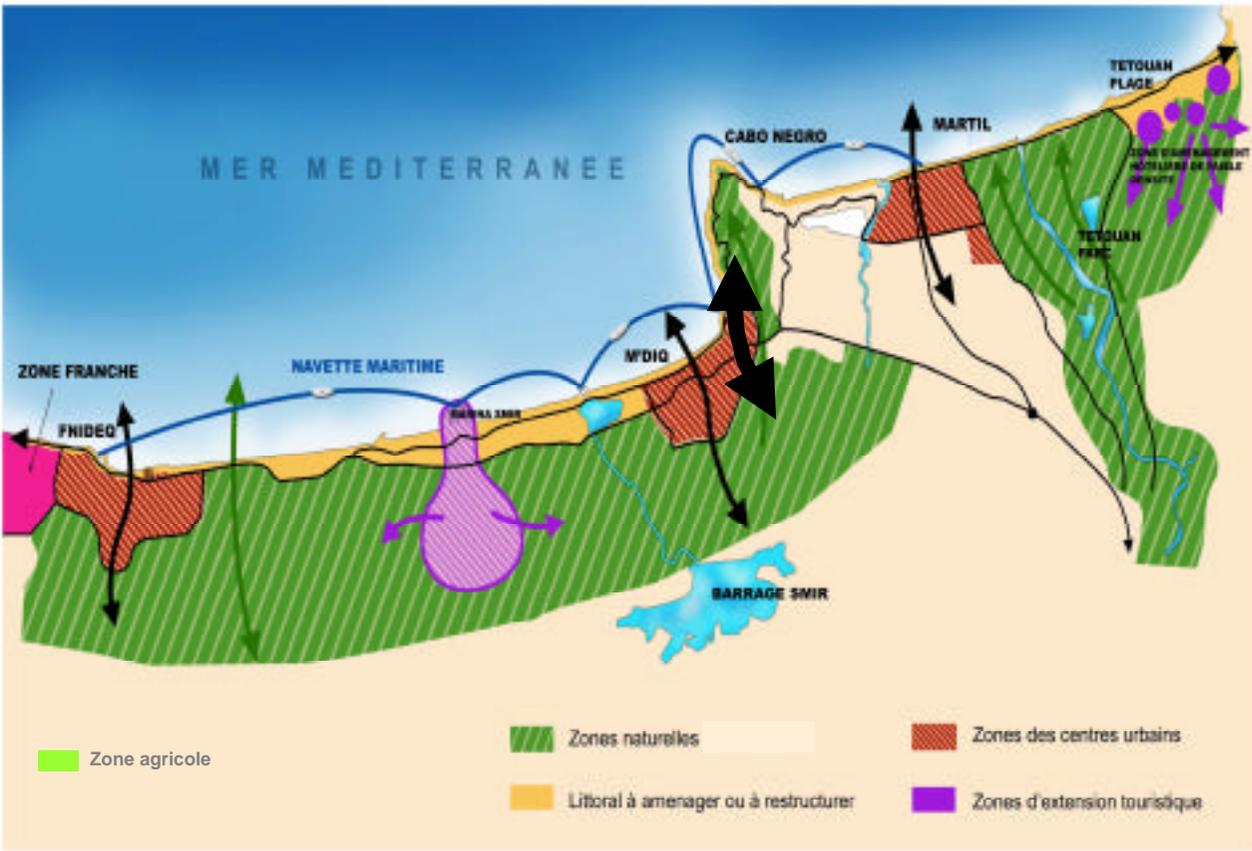
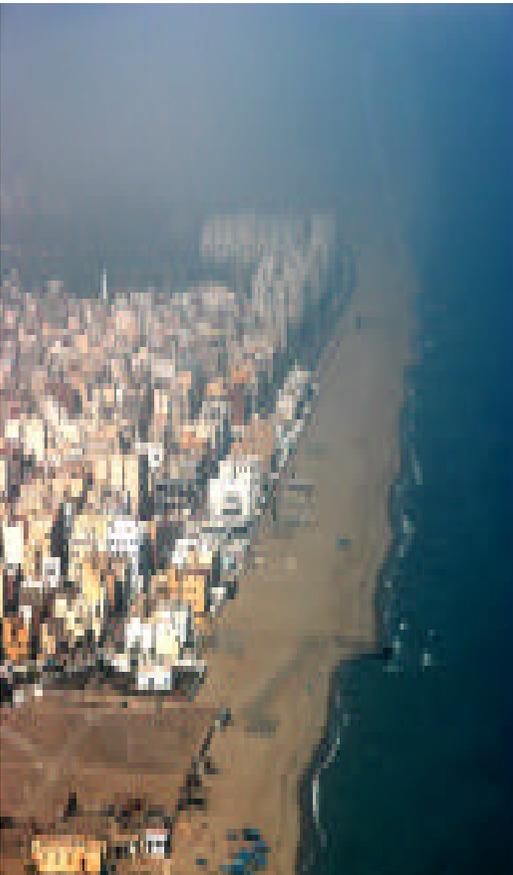
complémentarité, dans un espace où l'activité touristique est très concentrée sur deux mois d'été, avec des activités universitaires renforcées, assurant une certaine occupation des équipements pendant le reste de l'année.

Oued Laou et la côte au sud de l'oued Martil :

Développement d'un tourisme qualitatif, fondé sur la protection et la mise en valeur de l'environnement. L'atout spécifique de cette zone, dont l'accès depuis Tétouan, Sebta et Tanger sera facilité par la rocade méditerranéenne en cours de réalisation, c'est de pouvoir offrir des plages et un littoral encore faiblement occupé, adossé à une montagne pleine d'intérêt et de ressources touristiques. L'équilibre encore presque intact entre ces deux valeurs est un avantage qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans la zone touristique du Détroit et de la Costa del Sol. C'est un atout maître pour le développement d'un « *Resort* » particulier, visant une clientèle à forte solvabilité. Cet atout devrait être dès maintenant préservé et consacré par un plan d'aménagement d'ensemble, avant que les dégâts (qui ont commencé à Oued Laou) ne s'aggravent.

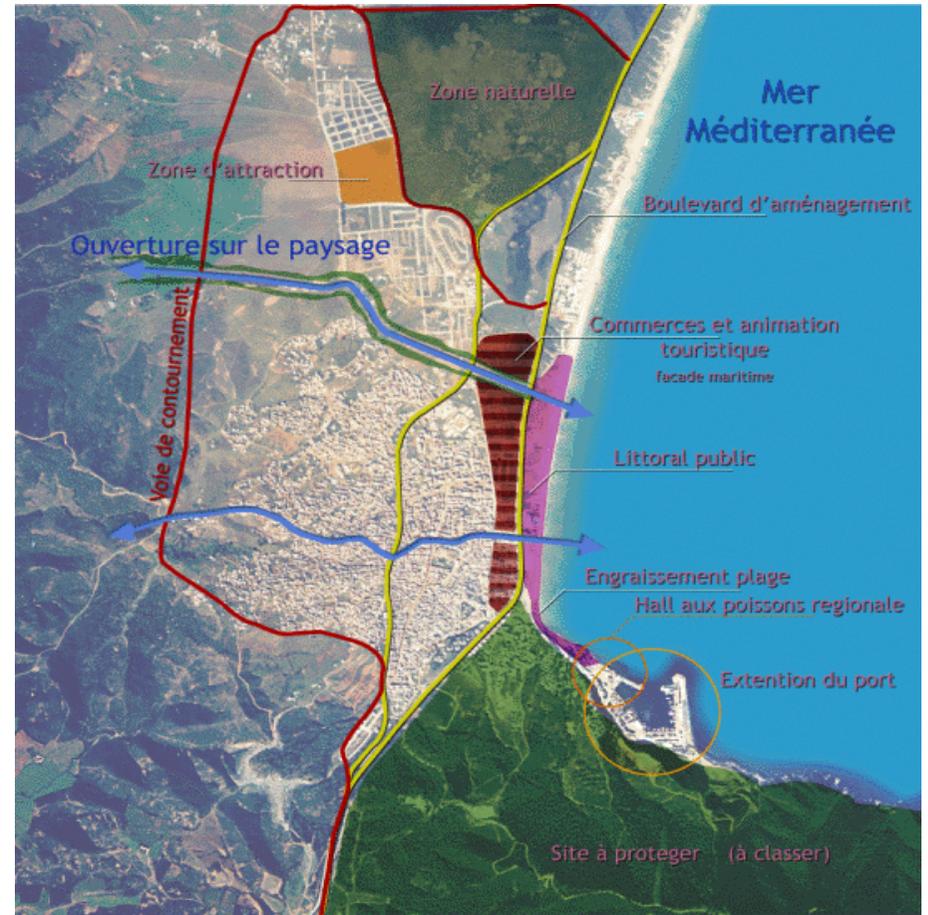
Le Panel propose comme illustration de ces principes les schémas suivants

AMENAGEMENT INTEGRE DU LITTORAL



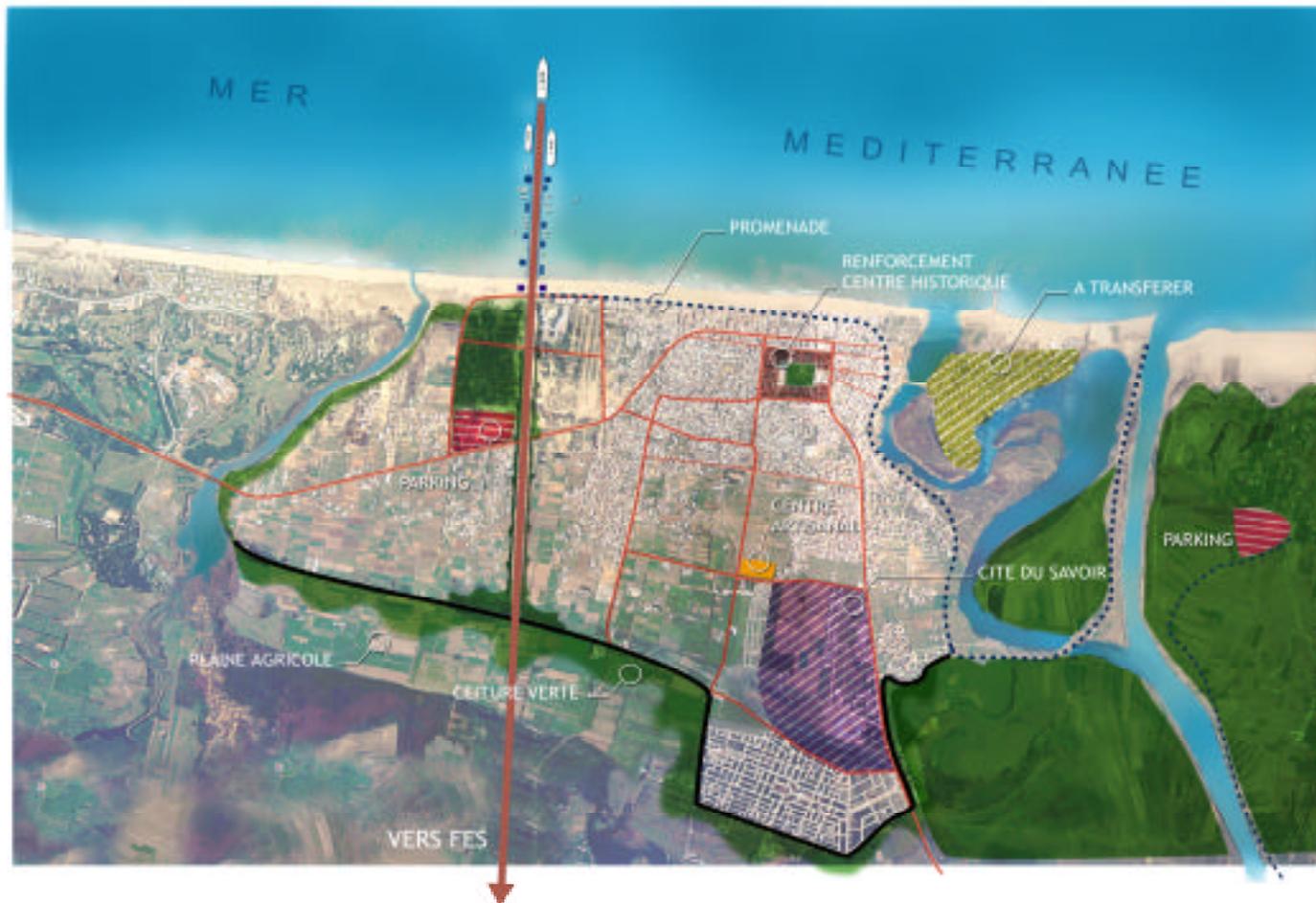


Fnideq



M'diq

MARTIL



B – Mobilité et liaisons

Accessibilités internes

Malgré un fonctionnement généralement satisfaisant des réseaux routiers et de transport collectif, les réseaux se caractérisent par certains problèmes particuliers telle qu'une congestion récurrente à l'heure de pointe sur les carrefours et entrées/sorties de ville: cette congestion n'est pas causée par la capacité des routes mais plutôt par les conflits véhicules/piétons et entre modes de transport – grands et petits taxis et bus et par les carrefours encore non aménagés qui causent des "nœuds" de circulation en période de pointe ou d'affluence. Il faut souligner que la circulation est généralement difficile pendant la période estivale pour les mêmes raisons de conflits entre usages et modes de transport (touristes, transit, déplacements quotidiens, etc.).

L'agglomération pourrait connaître au cours des 10 prochaines années une importante croissance de sa population. Dans ce contexte le système actuel de circulation et de franchissement pourrait connaître une saturation. Cette saturation sera d'autant plus rapide que les mouvements domicile - travail se fait majoritairement de Tétouan vers Fnideq et que cette tendance s'accroît. C'est pourquoi certaines mesures s'imposent afin d'améliorer la situation actuelle.

Caractéristiques de la situation actuelle des réseaux de transport

Le transport urbain de voyageur dans la ville de Tétouan repose au quotidien sur une flotte de quelques 40 autobus standards sur 17 lignes régulières, 1200 «grands» taxis (1700 au total dans la zone du Grand Tétouan, en pratique des Mercedes 240D) et 500 «petits» taxis. L'offre bus est plus importante dans la partie est de la ville: 14 lignes (dont 13 desservent le centre et 4 l'aéroport). Elle est plus faible pour la partie ouest: 5 lignes (dont deux desservent le centre). La montée et la dépose des voyageurs au niveau du centre s'effectuent en contrebas dudit centre sur l'avenue Hassan II. Ceci se traduit par une série de points d'arrêts distincts pour les différents transporteurs dont la gestion un peu chaotique génère quelques problèmes de circulation aux heures de pointe. Les bus venant de l'est sont ensuite obligés d'aller jusqu'au carrefour de la Amama pour se retourner, générant ainsi d'éventuels kilomètres inutiles. Les «grands» et «petits» taxis stationnent sur des aires réglementées sans toutefois en respecter la capacité (40 ou 50 taxis



pour 15 places). Dans le centre, ils occupent ainsi une part non négligeable de la voirie. La comparaison des capacités offertes montre un déséquilibre flagrant en défaveur des bus: $1200 \times 6 = 7200$ places à comparer à $40 \times 60 = 2400$ places. Ceci vient illustrer une utilisation très peu efficace d'un espace urbain qui est une denrée rare à Tétouan comme ailleurs. Il y a encore deux ans, les bus traversaient le centre et stationnaient sur la rue Moulay Al Amas. Cette zone est aujourd'hui en cours de réhabilitation et de réaménagement.

Propositions concernant l'image et le niveau des transports de voyageurs

Le transport de voyageur doit être adapté en image et en niveau (de tarif ou de confort, par exemple) aux besoins des différents segments de clientèle et de desserte. Pour différencier les différents types de transport mis à la disposition des résidents et visiteurs, il est possible de jouer sur:

- les types de véhicules: bus standards, minibus, mini van, taxi, etc.;
- la qualité des véhicules: confort, vétusté, etc.;
- l'image des véhicules: uniquement places assises ou voyageurs debout, livrée (c'est-à-dire les couleurs et le logo qui permettent d'identifier l'appartenance du véhicule à une catégorie, un opérateur ou un réseau), etc.;
- le type de desserte: fréquence, vitesse, etc.;
- Le niveau de communication : signalétique, information à destination des voyageurs, campagne de communication institutionnelle, opérations de marketing, etc.
- les tarifs ...



On peut illustrer ce concept de différenciation par quelques exemples à mettre en œuvre à Tétouan:

- minibus peu cher, commode, rapide et n'offrant que des places assises desservant le centre ;
- le bus urbain au quotidien: le type de véhicules actuel, mais amélioré en terme de vétusté, d'état général et d'aspect (identité unique avec par exemple un seul logo et une même couleur selon la nature des parcours) ;
- desserte du littoral à destination des touristes internationaux sur la base de tarifs plus élevés, mais avec des normes de grand confort et régularité ;
- navettes d'hôtel ...

La desserte du littoral, en particulier pour les touristes, doit être nettement marquée en terme d'image. Cette image peut évoluer dans le temps en faisant évoluer (ou en combinant) les modes de transports:

- desserte maritime par cabotage ;
- petit train / **tram léger du Détroit** reprenant tout ou partie de l'ancienne emprise ferroviaire comme par exemple le long de la côte belge. Cette ligne aurait en outre l'avantage de servir de transport collectif pour les déplacements quotidiens des employés dans les entreprises de Fnideq et les services touristiques le long de la côte et soulager la circulation sur un axe encombré pendant la saison estivale.

Propositions sur l'évolution des réseaux et la gouvernance

L'absence de données de base sur les déplacements des tétouanais ainsi que le temps imparti au Panel, ne permet pas de proposer une évolution du réseau de transport de voyageurs et en particulier de sa structure. On peut toutefois recommander, sans grand risque de se tromper, le renforcement rapide de l'offre des bus urbains pour s'orienter vers une large substitution de ce mode au mode « grands » taxis. Il s'agit clairement de rééquilibrer la part de chacun des deux modes pour un usage plus efficace et mieux compris de l'espace urbain (voirie en particulier).

En matière de gouvernance, il est urgent d'élaborer et d'exécuter une série d'enquêtes et d'analyses sur les déplacements afin de constituer la base d'une approche de type Plan de Déplacement Urbain – PDU. Seul ce type d'approche permet de proposer une structure du réseau de transport (itinéraires, niveau d'offre, tarifs, etc.) adéquat et efficace. Cette approche est d'autant plus indispensable qu'une restructuration est assez évidemment nécessaire pour accompagner les évolutions récentes et les orientations du développement urbain. De plus, dans le cadre de cette démarche, il paraît indispensable de se pencher sur les données économiques et contractuelles ainsi que sur les flux financiers qui sous-tendent le transport urbain :

- ❑ Une simulation des **équilibres économiques** actuels (et futurs) **des différentes branches du transport urbain** (bus, «grands» et «petits» taxis, etc.) permettra d'éclairer les choix à faire en matière de substitution et de réorganisation des modes de transport.
- ❑ L'option, sage au demeurant, qui a été prise de reconduire les transporteurs existants pour la mise en place de la contractualisation devra être complétée par un examen des situations économiques et financières des entreprises concernées sur la durée du contrat. Cet examen sera fait sur la base des termes du contrat (tarifs, redevance, etc.) et

en simulant différents scénarii pour les années à venir, en particulier en termes de recettes et de renouvellement du parc de véhicules.

- ❑ Les différentes données contractuelles devraient être réexaminées à la lumière des simulations et analyses recommandées ci-dessus, afin de s'assurer que les caractéristiques des contrats et les mécanismes de financement des transports urbains sont adaptés aux futures évolutions.

Propositions d'infrastructure de transport "plus lourdes" pour le moyen et long terme



Au vu des caractéristiques de la ville de Tétouan: ville de collines avec médina et quartiers hauts "clandestins" enclavés, certains modes de transport nécessitant une infrastructure "plus lourde" typique des villes établies sur des pentes: funiculaires, ascenseurs, divers systèmes à câble peuvent être envisagés. La localisation exacte de telles infrastructures et leur insertion dans le tissu urbain spécifique de Tétouan nécessitent des études plus approfondies en particulier pour relier le centre ville et le boulevard Hassan II à hauteur de la "corniche" ou pour relier le parking du centre sur l'avenue El Djezaïr et le plateau de la Qasbah

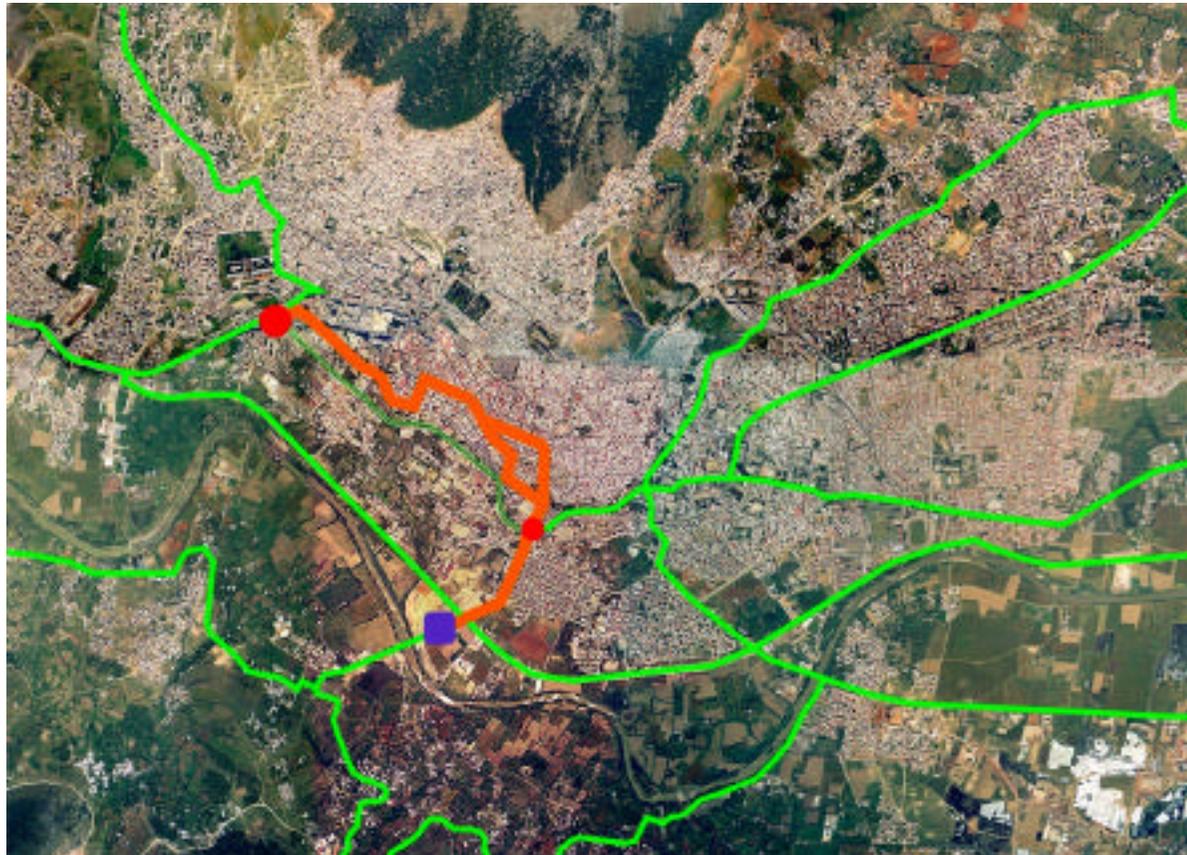


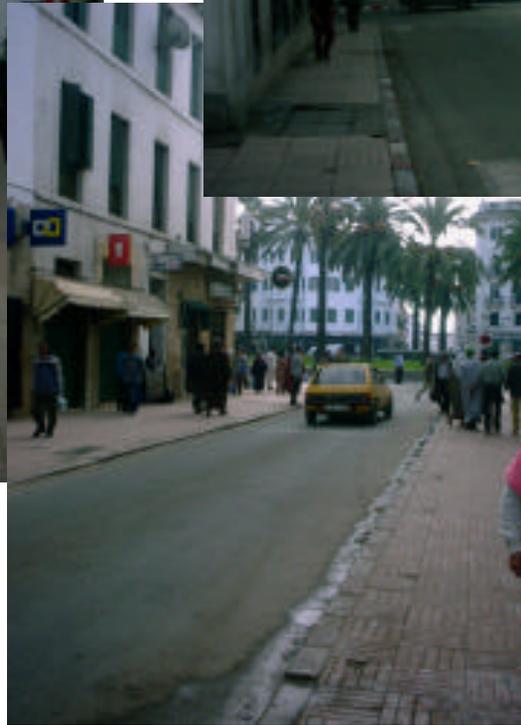
Liaison parking El Djezaïr et Qasbah

Promouvoir la mobilité au travers du développement urbain

Facteur essentiel de l'intégration des quartiers et du développement futur de la ville, la mobilité se construit au travers de plusieurs mesures et aménagements :

- ❑ faciliter les déplacements à l'échelle de l'agglomération, en particulier en développant et en adaptant la structure et l'organisation des réseaux et de l'offre de transport (polarisation, correspondance, fréquence / vitesse, etc.).







- Rendre accessible les différentes zones de la ville, en particulier en développant des infrastructures adaptées.



Dénivelé infranchissable . . .

Quartier enclavé . . .



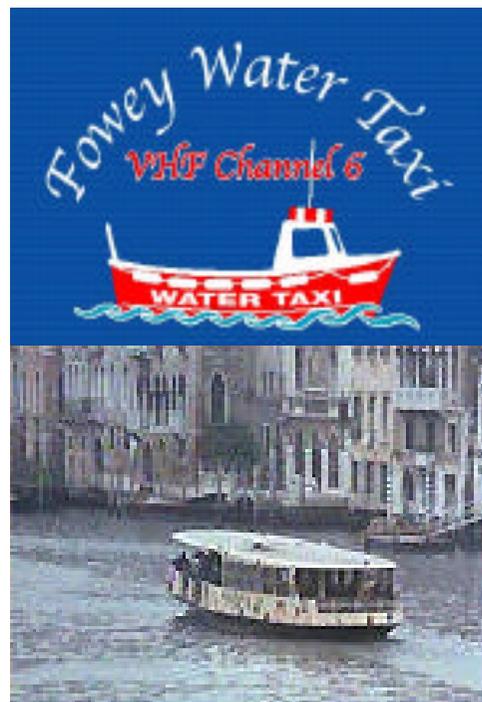
Terrain accidenté . . .



- ❑ Rapprocher l'offre et la demande de services dans tous les domaines (social, économique, culturel, etc.), en choisissant d'amener les services au plus près des citoyens ou d'amener la demande sur les lieux de production de l'offre. Il est regrettable que plus de 40% de la population de la province de Chefchaouen se trouve à une distance de plus de 10km de la formation sanitaire la plus proche qui dans beaucoup de cas correspond à un dispensaire rural de base non médicalisé. Toutefois, il n'est pas nécessaire pour recréer des centralités de prévoir des équipements importants – cela peut se concevoir par exemple, en apportant des services où ils sont demandés au travers de moyens techniques simples mais intégrés tels que bus de services comportant un ou plusieurs guichet de services administratifs ou sociaux. Cette solution semble particulièrement appropriée pour les villages de la montagne ou du piedmont.



A plus long terme le Panel suggère la mise en place d'un service régulier ou saisonnier de **navettes maritimes** entre les marinas et les villes du littorales et de re-ouvrir l'ancienne ligne ferroviaire littorale pour la circulation de train-tram léger : le **petit train du Déroit**



Valoriser les productions locales sur place

Le renforcement des centralités peut également être atteint par le renforcement de l'activité économique villageoise; la création de petits pôles d'activités rurales mobilise les énergies locales et fixe les populations. Une des voies à explorer semble être celle de l'encouragement des activités de **marchés paysans et ruraux** (production agricole spécialisée ou travaux d'artisanat) dans les villages de la région. Ils peuvent constituer pendant la saison touristique des lieux de destination et de consommation. Un marché couvert poissonnier à M'diq contribuerait à valoriser la pêche locale.



Le second axe de valorisation est celui de la mise en valeur touristique de la montagne et la promotion d'un tourisme rural prenant appui sur des infrastructures d'accueil à créer à partir des maigres ressources locales – gîtes ruraux, restauration, pistes de randonnée, balisage, surveillance, etc.



6 Rendre leur dignité aux hommes et femmes du Grand Tétouan

A - La part de l'urgence - qualité de ville, qualité de vie quotidienne

Le cycle de l'eau.

Le Panel suggère d'envisager le cycle de l'eau du Grand Tétouan dans une vision globale pour trouver des réponses à quatre urgences:

- la **pollution** des oueds, des lagunes et de la mer
- les risques **d'inondation** provoqués par l'augmentation de l'imperméabilisation
- la **salinisation** des nappes phréatiques
- le manque de réutilisation et de **recyclage**

Plusieurs objectifs globaux peuvent être avancés:

- obtenir et contrôler une qualité micro-biologique des eaux de baignade en référence aux normes de la Directive européenne
- dessiner les nouvelles stations d'épuration des eaux usées avec la possibilité de réutilisation d'eau pour éviter la jeter directement au mer en perdant une ressource précieuse
- utiliser complémentirement la capacité d'épuration naturel des zones humides «artificiels» qu'on peut créer avec cette finalité
- chaque nouvelle action urbaine doit apporte des solutions «in situ» pour retenir les eaux pluviales «nouvelles» afin d'arrêter les effets d'imperméabilisation du sol
- respecter la plaine d'inondation du Martil.

- assurer une quantité suffisante d'eau, aussi que leur qualité, à l'oued Martil pour le convertir en un espace humide public de Tétouan jusqu'à la mer
- établir un contrôle effectif des moustiques avec emploi de méthodes de lutte intégrée.

Le littoral

Le Schéma du littoral doit être révisé pour atteindre les suivants objectifs:

- concentrer toute la nouvelle urbanisation entre la route RN 13 et la mer et protéger les zones humides et le paysage de la rive gauche de la route
- assurer l'accessibilité à la mer et ne plus autoriser des investissements que privatisent l'accès et l'usage des plages
- créer le concept de "*Paseo Marítimo*" piétonnier» derrière le cordon dunaire de la plage afin de permettre la continuité des accès publics.

L'assainissement

La majorité des émissaires d'eaux usées des villes de Tétouan aboutissent dans l'oued Martil, soit plus de 10 émissaires. Une importante pollution en découle, de même que des odeurs nauséabondes. Cette section de la rivière est utilisée par les habitants pour l'agriculture et l'exploitation des gisements d'argile pour la poterie. Emportés vers l'estuaire les risques de contamination bactériologiques affectent la nappe souterraine – à -6 mètres – et la baignade sur les plages de Martil. Par ailleurs, le lit de la rivière dans sa partie basse est inondable par l'eau de mer. Toute construction dans cette zone devrait donc faire l'objet d'une attention particulière. Enfin, l'état des fuites dans le réseau de distribution d'eau potable n'est pas complètement connu.

Assainissement liquide et solide

Recommandations en matière de gestion des risques et de protection de l'environnement sur le Grand Tétouan. Ces recommandations entrent dans le domaine de ce que l'on a appelé "Urgences ", qui pourrait d'ailleurs s'intituler aussi "préalable nécessaire: la remise à niveau des infrastructures et des fonctionnalités de base ", ou "le Plan Choc".

Réhabilitation et développement du système d'assainissement liquide

Le déversement d'eaux usées, domestiques et industrielles, non traitées dans le milieu naturel constitué des oueds et de la mer sur l'ensemble du territoire crée une pollution importante des eaux superficielles et souterraines, créant un véritable frein pour le développement de la région. La remise en état des réseaux existants et le traitement des eaux avant leur évacuation est une priorité absolue pour le Grand Tétouan. Un premier pas a été fait avec la délégation de la

gestion du service à la société Amendis qui doit mener un vaste programme d'investissement dans les domaines de l'eau, de l'électricité et, surtout, de l'assainissement liquide. Les conclusions du Schéma directeur d'Assainissement Liquide en cours devront absolument apporter une réponse rapide aux problèmes de pollution des eaux, et des nuisances qui s'en suivent. Les rejets industriels doivent faire l'objet de traitement adapté au cas par cas suivant leur nature avant rejet au réseau public d'assainissement, ou au milieu naturel.



Création d'un vrai système d'assainissement solide intercommunal

La collecte des déchets par des moyens appropriés à chaque quartier, mais surtout permettant à tout un chacun de disposer d'un système d'évacuation de ces déchets quotidiens, doit être organisée sur l'ensemble des communes. En ce qui concerne le traitement des déchets solides, il faut absolument envisager d'abandonner la décharge actuelle qui constitue une évitable source de pollution du sol, du sous-sol et de la nappe phréatique et est génératrice de véritables nuisances vis-à-vis des habitants (odeurs, pollution de l'air) et offre une image calamiteuse pour les touristes se dirigeant vers Chaouen (envol de sacs en plastique). Il faut prévoir et étudier la création d'un nouveau centre de traitement conçu et géré selon les normes internationales qui sera nécessairement intercommunal, voire international. Le transport des déchets vers ce centre se fera via des centres de transfert visant entre autres à réduire les coûts de transport. Un système de tri à la source et de valorisation des déchets suivant leur nature (organiques, plastique, verre, papier...) pourrait à moyen terme être institué sur le Grand Tétouan.

Précautions face aux risques naturels

Gestion des eaux pluviales:

Le Grand Tétouan, de par sa pluviométrie importante (la plus forte du Royaume) et son relief excessif (très pentu, ou très plat), est naturellement exposé au risque inondation par les eaux pluviales, risque auquel s'ajoute celui d'inondation par les crues des différents oueds, dont celui de l'oued Martil qui draine un bassin versant rural énorme (plus de 1200 km²).

Cette propension naturelle aux inondations est décuplé du fait de l'action de l'homme. Ainsi, le développement récent de l'urbanisation (informel et, surtout, formel) s'est fait au détriment de la préservation du réseau hydrographique servant notamment à évacuer les eaux pluviales. Le patrimoine que constituent les fossés, les oueds (lits majeur et mineur) et autres thalwegs a été à maints endroits comblé pour construire les routes et des maisons. Il paraît important au Panel de souligner l'urgence de remédier à cette situation par les actions suivantes:

- la réhabilitation de la fonctionnalité pluviale des oueds et fossés quand cela est possible et, surtout, là où existe un réel danger pour les habitants (oueds canalisés traversant M'diq notamment, certains points de l'Oued Martil),
- la préservation du réseau naturel existant à travers les documents d'urbanisme réglementaire dont le PA (zones *non aedificandi*),
- la création, ou le renforcement, d'ouvrages de gestion des eaux de pluie dans les secteurs où il n'existe pas/plus de réseau naturel. Ces ouvrages sont: des canaux d'évacuation, des bassins de rétention, des canalisations unitaires ou pluviales, des déversoirs d'orage, mais aussi les zones d'épandage, les barrages collinaires etc...
- l'implantation systématique d'ouvrages de retenue des eaux pluviales dans les différents nouveaux projets d'urbanisation (lotissements). Il faut en effet retenir le plus possible les eaux pluviales en amont (là où elles tombent) avant qu'elles ruissellent et inondent plus bas, en aval. Ce type de la réhabilitation de la fonctionnalité pluviale des oueds et fossés quand cela est possible et, surtout, là où existe un réel danger pour les habitants (oueds canalisés traversant M'diq notamment).
- la prescription de ces bassins à travers les PA paraît une mesure indispensable pour les villes du Grand Tétouan.

Par ailleurs, un plan des zones soumises au risque inondation du aux crues (et donc, par voie de conséquence, des zones *non aedificandi* associées) devrait être réalisé le long des oueds. Toutes ces mesures ne relèvent pas seulement du développement durable, mais aussi et surtout de la prévention des risques. Il s'agit d'un thème majeur en terme d'urgence. Le Panel recommande la définition de périmètres à risques avec des restrictions sévères de construction dans les bassins d'épandage des eaux.

Le système hydrologique

L'importance des précipitations, l'imperméabilité des terrains de couverture et le caractère montagneux font que le ruissellement est relativement important et que le réseau hydrographique a une densité de drainage importante matérialisée par l'existence de nombreux cours d'eau⁵. Le total des apports moyens des bassins de la Wilaya est évalué à 1200 Millions de m³/an. Ces apports varient d'une année à l'autre suivant l'importance des précipitations. L'oued Martil avec une superficie du bassin versant de 1200 km² et un apport moyen de 540 Mm³/an. Le régime hydrologique est caractérisé par une forte variabilité étroitement liée à l'importance des précipitations. Les apports maximums sont enregistrés entre les mois de Décembre et Février. Les débits de crues peuvent atteindre des valeurs élevées et les débits d'étiage des cours d'eau sont souvent nuls en été à l'exception des oueds drainants la dorsale calcaire. L'essentiel des apports d'eau provient de crues qui sont souvent violentes avec un régime d'écoulement torrentiel et qui sont à l'origine des inondations dans plusieurs zones urbaines et littorales.

Le système hydrologique "naturel" de l'oued est fortement perturbé par les effets de la sécheresse mais aussi par la gestion des barrages. Le barrage a toutefois permis de régulariser les crues qui ont historiquement causé des inondations catastrophiques. Parmi les nombreuses incidences du barrage sur la vallée, on retiendra les suivantes:

- le débit d'eau douce très faible de la rivière qui n'est plus alimentée en amont depuis la construction du barrage
- les lâchées irréguliers d'eau vaseuse aux fins du curetage du bassin du barrage
- l'envasement de la rivière
- la transformation de l'estuaire en bras de mer, causant une salinisation de son environnement
- les risques d'inondation liés aux écoulements de la montagne et non canalisés

Quant à la mer, celle-ci affecte aussi la rivière puisque les remontées d'eau salée atteignent la zone agricole. L'ensablement graduel de l'embouchure nécessitant un dragage permanent. Cet ensablement est probablement attribuable en partie à l'accumulation des déchets et rejets charriés par l'oued.

D'après les études de Plan Directeur du Bassin hydraulique, la demande en eau des différents secteurs selon le scénario moyen de développement la demande en eau actuellement de 76 Mm³, doublerait à l'horizon 2030 dans la province de Tétouan. De nouvelles demandes en eau se sont exprimées notamment la zone franche et le port méditerranéen de Rmel. L'importance des ressources en eau dans la Wilaya de Tétouan constitue une force pour son

⁵ Données extraites de la monographie sur les ressources en eaux de la Wilaya de Tétouan par l'Agence du bassin hydrologique du Loukkos, oct. 2003

développement économique et sociale durable. Ce développement doit faire face à toutes les contraintes futures de disponibilité des ressources.

Recommandations

- Le Panel adhère aux recommandations de l'Agence de bassin du Loukkos de poursuivre de la politique de construction des infrastructures de base (barrages Koudiat, Guensoura et Amsa, l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et d'irrigation,..) pour répondre aux besoins futures,
- La réhabilitation des réseaux existants dans l'objectif de l'amélioration des rendements et d'une valorisation optimale de l'eau (amélioration des rendements,...),
- La prévention contre les inondations restant une préoccupation principale dans l'urbanisation des zones inondables (Plaines de Martil, Smir, Negro,..),
- La lutte contre l'occupation illégale du domaine public hydraulique.
- Recréer un système hydrologique en trois sections:
 - le bras de mer et sa zone maritime
 - la zone de transition
 - la rivière d'eau douce et sa zone agricole
- Implanter toutes les mesures pour une gestion coordonnée du système hydrologique prévoyant notamment une coordination des autorités responsables de l'assainissement, de la forêt et de la gestion des eaux du barrage de
- Prévoir deux zones de retenue afin de mieux réguler les zones hydrologiques
- Allouer un débit sanitaire suffisant à partir du barrage pour permettre l'écoulement normal des eaux et l'irrigation des terres agricoles et établir un mécanisme continu de concertation avec les autorités du barrage
- Imposer des contraintes réglementaires au développement dans le lit de la rivière en fonction des contraintes de la zone inondable et soumettre tout projet dérogeant à des études hydrologiques poussées.
- Enrayer l'érosion et la déforestation des pentes

Les espaces naturels protégés

Le Panel recommande d'établir pour l'ensemble de la région urbaine de Tétouan un système d'espaces naturels protégés en suivant un modèle, non pas d'îlots protégés mais plutôt en réseaux de sites unis par des connecteurs biologiques pour assurer la fonctionnalité naturelle du territoire. La diversité biologique et paysagère de la région doit être représentée dans ce réseaux défini avec les critères de:

- valeur écologique
- représentativité des paysages de la région
- état de conservation et risques actuels

Dans ce réseaux d'espaces naturels, les **zones humides** ont un rôle important comme:

- conteneurs de la biodiversité
- zones de rétention des eaux pluviales
- ressource touristique et pédagogique

Après l'urgence : le traitement des espaces publics – l'amélioration urbaine

Le vert dans le quotidien

Le Panel reconnaît l'importance de construire une image verte de la ville et de **préserver l'espace forestier voisin**. La qualité et la diversité des traitements minéraux et végétaux, l'usage de la couleur, la forme ou la masse, les espaces publics, le paysage et le traitement végétal contribuent au même titre que le bâti, à créer l'ambiance urbaine. Le rôle de la végétation va bien au-delà du seul aspect de l'ambiance. Les masses végétales ont un pouvoir régulateur: apport de fraîcheur et protection contre l'ensoleillement dans la journée; elles contribuent à diminuer l'effet du vent par un effet de brise vent, ce qui est important pour la région de Tétouan; elles participent également à l'assainissement de



l'atmosphère urbaine. L'un des atouts de Tétouan est la présence sur une de ses frontières de la Forêt de Dersa, espace naturel, qui peut être visité par les habitants de la ville, et qui constitue le point de départ de multiples cheminements vers les espaces naturels. Il s'agit de ne pas nuire à cet espace forestier et de contribuer à améliorer son influence:

- aménagement d'espaces paysagers
- un plan de paysage de Tétouan pourrait être établi en consultation avec les habitants.
- préserver la diversité du milieu naturel environnant de la lagune de M'diq
- des buttes à vocation paysagère
- boisement des berges de l'oued. Une fois boisé cet espace aura vocation à devenir un espace de loisirs de proximité
- un traitement végétal de type naturel des séparatifs privés et des clôtures, sous forme de haies vives par exemple, permettra de créer des écrans verts.
- l'intégration de quelques bâtiments dans le milieu peut être marquée par un traitement végétal des parois verticales. Ceci présente des avantages aussi bien d'ordre architectural qu'environnemental.
- de nombreux espaces peuvent être végétalisés, notamment les parkings de véhicules ou les cheminements piétons .
- encourager les habitants à une ornementation florale des balcons.

Amélioration des quartiers d'habitat non réglementé

L'objectif est de redonner la maîtrise du développement urbain aux pouvoirs publics par une politique de valorisation des quartiers d'habitat non réglementé comportant l'adjonction d'équipements de quartiers et le traitement des espaces publics. Cette politique pourrait être menée en étroite collaboration avec les associations de quartiers, les habitants étant invités à prendre en charge l'amélioration de leur propre cadre de vie en échange de conseils techniques sur la composition urbaine et d'aides ponctuelles – semis, graines pour les espèces florales.

En même temps que cette valorisation se fait les autorités sont invitées à pousser à la reconstitution d'une offre de logement pour les plus démunis; il s'agit là de la poursuite d'actions déjà engagées par différents organismes publics tels que l'ANHI dont l'expérience et le métier sont fermement établis.



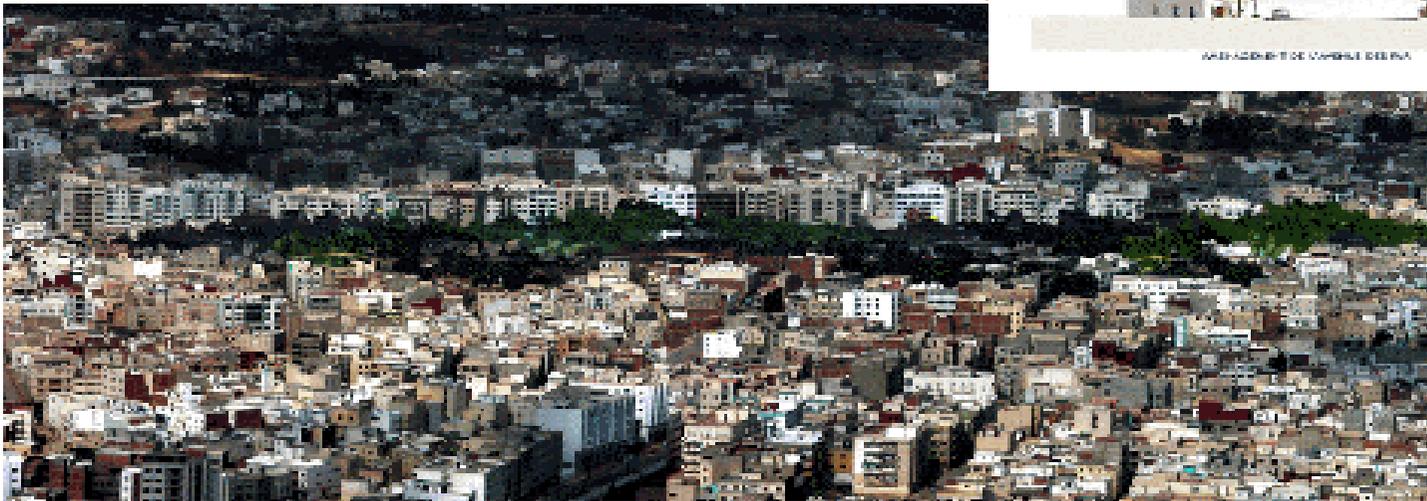
Verdissement et équipement dans le quartier d'habitat non réglementaire





Amélioration du cadre urbain dans le quartier non réglementaire; emploi de techniques "douces" en conservant des formes traditionnelles





Recomposition de l'avenue des FAR

B - L'économie - un rayonnement régional et international à valoriser

Relever **le défi économique** c'est admettre que l'économie se dématérialise et articule différemment l'industrie avec les services et l'information: plus de services avec plus d'emplois pour des industries plus productives avec moins d'emploi. Ce sont ces articulations qui sont les sources réelles du développement. D'où l'importance donnée à l'information, à sa production et sa transformation, à l'innovation technique, à l'environnement, au management et aux marchés.

Le défi de la concurrence entre villes montre que s'exerce une nouvelle logique internationale de localisation des activités aussi bien entre régions du monde qu'à l'intérieur d'une même région. Cette concurrence donne leurs chances aux villes les plus attractives, celles qui savent développer leurs atouts de localisation, leurs facteurs de développement: cela veut dire promouvoir l'aptitude à susciter la création d'entreprises et l'innovation, la qualité du milieu universitaire et de la recherche, l'accessibilité et les communications internationales ou régionales.

Que faut-il entendre par ville ayant un rayonnement métropolitain. C'est le résultat de l'accumulation de plusieurs traits caractéristiques: une agglomération disposant d'activités, d'équipements et de services de niveau élevé, une gamme très large de fonctions supérieures de ce niveau, la présence d'organismes ou de sièges de sociétés d'une certaine ampleur, une image construite et historique valorisante.

C'est aussi un ensemble d'acteurs économiques inscrits dans des réseaux d'échanges avec les autres territoires, ce qui implique des outils de communication développés; un rayonnement et une notoriété qui dépassent les limites régionales du fait de fonctions qui contribuent à l'image de l'agglomération (patrimoine, tourisme, culture, loisirs, médias); la capacité de l'agglomération à attirer et à accueillir les étrangers à la région pour y vivre (habitat, cadre de vie, équipements, milieu et environnement favorable)

Afin d'exercer ces fonctions métropolitaines Tétouan doit se donner pour objectif de valoriser davantage ce qui existe: **le rayonnement touristique** ne correspond pas à la qualité du site et à la diversité des paysages de la région. **La structure commerciale** pourrait être diversifiée pour atteindre le niveau d'équipement des autres villes marocaines. **La synergie entre enseignement, recherche et activités productives** dans des domaines de services à forte valeur ajoutée favoriserait la formation de pôles de compétence s'appuyant sur des bases très solides comme la chimie fine, la santé, le génie informatique et logistique, les biotechnologies, l'agro-alimentaire. Ces facteurs permettraient d'amorcer un autre positionnement national et international de Tétouan.

Mais des handicaps l'empêchent encore d'atteindre le niveau des métropoles régionales: hôtellerie insuffisante, faiblesse de l'implantation de services financiers travaillant sur la région, difficulté à établir une régulation plus poussée des flux de circulation sur le Grand Tétouan, concurrence enfin de Tanger.

La formulation d'un grand projet fédérateur, par les élus et les agents économiques de la région doit avoir pour objectif de maintenir et de créer des emplois considérés comme prioritaires par les autorités régionales et inscrits dans le schéma d'aménagement de la Région. L'examen des activités de la région suggère l'existence de plusieurs pôles de compétence autour d'activités liées au terroir, à la tradition, aux transports et au tourisme - **les 4T** - dont la cohérence et le dynamisme résument le potentiel économique de la région:

Le terroir: ce pôle regroupe les productions agricoles (céréales, fruits, légumes, élevage, etc.) de la région et les activités industrielles développées soit en amont soit en aval pour la valorisation des productions (biotechnologies et sélection agronomique, jus, conserves, arômes, embouteillage, emballage, marquage, etc.)

La tradition: regroupe les industries (cuir, bois, textiles, céramique, pâtisserie et confiserie, marchés, etc.) qui existent par tradition dans la région.

Le transport: ce pôle regroupe les activités de transport, de fret et de passagers, qui se sont développées dans la région, grâce à son avantage géographique de couloir de circulation entre nord et sud; la mise en service du port d'éclatement de Tanger Méditerranée joue en rôle important dans la valorisation de ce secteur.

Le tourisme: il rassemble les activités d'accueil et de restauration ainsi que les activités d'animation (parcs, musées, espaces naturels, événements, etc.) destinées à la consommation publique.

Outre ces activités, qui peuvent être groupées en pôles relativement homogènes, le Panel a noté la présence d'activités, souvent significatives, mais qui ont un caractère particulier soit par leur concentration autour d'un site singulier comme dans le cas de la vannerie et le travail du roseau, soit par leur nouveauté comme la production d'essences florales ou de dérivés pharmaceutiques à partir de plantes locales, et qui devaient faire l'objet d'un approfondissement spécifique.

La position de chacun des pôles d'activités sur deux axes définis par leur degré d'attractivité et de durabilité permet de classer ces activités soit comme "moteur", soit comme "suiveur", soit en situation de "protection" dans des niches de spécialisation. A partir de ce modèle sommaire on peut tester la dynamique de développement de chacun des pôles avec les conclusion suivantes:

Mais des handicaps l'empêchent encore d'atteindre le niveau des métropoles régionales: hôtellerie insuffisante, faiblesse de l'implantation de services financiers travaillant sur la région, difficulté à établir une régulation plus poussée des flux de circulation sur le Grand Tétouan, concurrence enfin de Tanger.

La formulation d'un grand projet fédérateur, par les élus et les agents économiques de la région doit avoir pour objectif de maintenir et de créer des emplois considérés comme prioritaires par les autorités régionales et inscrits dans le schéma d'aménagement de la Région. L'examen des activités de la région suggère l'existence de plusieurs pôles de compétence autour d'activités liées au terroir, à la tradition, aux transports et au tourisme - **les 4T** - dont la cohérence et le dynamisme résument le potentiel économique de la région:

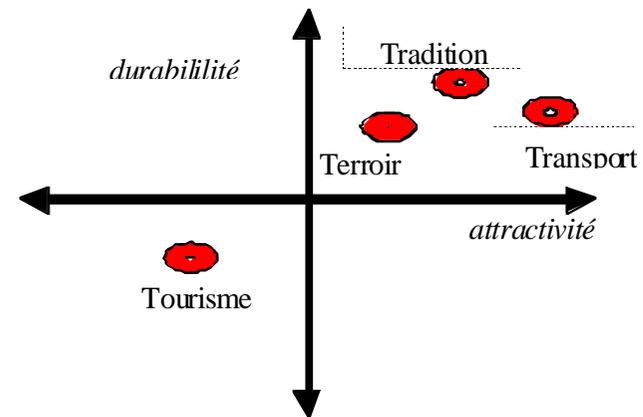
Le terroir: ce pôle regroupe les productions agricoles (céréales, fruits, légumes, élevage, etc.) de la région et les activités industrielles développées soit en amont soit en aval pour la valorisation des productions (biotechnologies et sélection agronomique, jus, conserves, arômes, embouteillage, emballage, marquage, etc.)

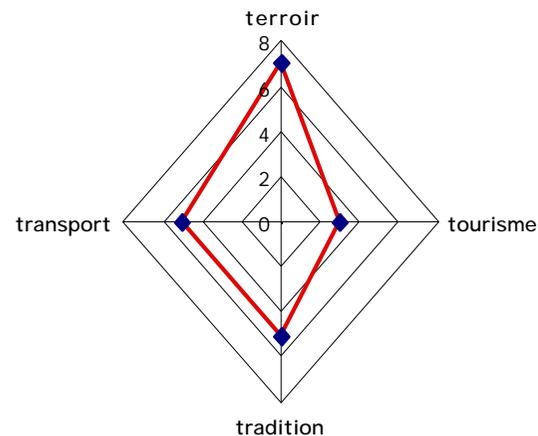
La tradition: regroupe les industries (cuir, bois, textiles, céramique, pâtisserie et confiserie, marchés, etc.) qui existent par tradition dans la région.

Le transport: ce pôle regroupe les activités de transport, de fret et de passagers, qui se sont développées dans la région, grâce à son avantage géographique de couloir de circulation entre nord et sud; la mise en service du port d'éclatement de Tanger Méditerranée joue un rôle important dans la valorisation de ce secteur.

Le tourisme: il rassemble les activités d'accueil et de restauration ainsi que les activités d'animation (parcs, musées, espaces naturels, événements, etc.) destinées à la consommation publique.

Outre ces activités, qui peuvent être groupées en pôles relativement homogènes, le Panel a noté la présence d'activités, souvent significatives, mais qui ont un caractère particulier soit par leur concentration autour d'un site singulier comme dans le cas de la vannerie et le travail du roseau, soit par leur nouveauté comme la production





- En conclusion,
- les activités liées au **terroir** ont besoin d’être reconnues comme prioritaires dans un programme de développement pour les aider à s’orienter vers des activités de plus grande valeur ajoutée tout en cherchant une image de marque plus cohérente qui rende compte de l’identité de la région ;
 - le **transport / logistique** peut poursuivre son essor en capitalisant sur la croissance des activités du terroir et de la technologie portuaire.;

L’évaluation sommaire du dynamisme de chacun de ces pôles d’activités permet d’en déduire le besoin d’équipements, nouveaux ou à renforcer, pour chacun de ces pôles ainsi que l’ensemble de mesures d’accompagnement. A titre d’illustration le Panel propose une liste de projets pour quelques uns de ces secteurs.

Terroir

Le Panel propose l’installation d’un ensemble de services qui ne sont pas disponibles dans la région tels qu’une Foire agricole (Foire du Détroit) pour les besoins d’information, de formation et de mise en valeur des productions locales. La programmation des événements de la Foire devrait tenir compte de la diversité des productions régionales et capitaliser sur cette diversité pour créer des événements spécifiques: foire de l’olive, foire des plantes rares, foire de la fraise, de la figue, etc. Installé sur 20 ha sur le site de l’ancienne zone industrielle – ou à proximité de la nouvelle gare routière, le service de la foire pourrait être complété par un ensemble de services aux agriculteurs:

- une Banque de semences agricoles pour l’amélioration des souches gérée sous forme de groupement économique autonome en partenariat avec le laboratoire de biologie de l’Université, les services du ministère de l’agriculture et les coopératives agricoles. Cette banque pourrait trouver une part de ses ressources dans la vente de semences ou de plants améliorés.
- une Banque de souches génétiques pour l’amélioration du cheptel bovin et ovin

- un Centre de démonstration et de maintenance de machinisme agricole en partenariat avec les groupes nationaux ou internationaux de machinerie agricole
- un Centre de d'animation du développement rural, formation et de perfectionnement aux techniques rurales; ce centre gérée en partenariat avec les services extérieurs de l'agriculture, la formation professionnelle, l'université – apportant une assistance technique pour la valorisation de la production locale: colorants alimentaires, conserves, pâtisseries, sucreries, fruits secs, distillés, etc.
- un Centre de recherche des cultures sous serre – il existe une petite production sous serre en amont de la vallée de l'oued Martil.
- une zone de stockage, de transformation et de distribution de production à forte valeur ajoutée (fleurs et plantes pour la parfumerie, fruits rares, produits maraîchers préparés pour la consommation urbaine) aurait deux avantages: rationaliser la distribution maraîchère pour la population de Tétouan; poursuivre la mise en valeur agricole de la zone et aider la population rurale.
- encourager le Centre de d'animation du développement rural de la Chambre d'Agriculture
- création de coopérative agricoles féminines pour le petit élevage et la production fromagère
- amélioration des circuits de commercialisation de la production agricole
- organisation professionnelle des agriculteurs par filières

Tourisme

Passer ou s'arrêter La pause authentique après la ronde impériale

Le volume d'activités touristique dans la région est faible; elle se classe parmi les dernières régions du pays avec 30% de perte en 15 ans; la capacité en lits stagne avec moins de 4700 lits dont 2100 à vendre et 500 seulement commercialisables toute l'année; la saisonnalité est concentrée sur 4 mois (75% de l'activité) le seul mois d'août enregistrant plus de 100 000 nuitées. Le bilan est globalement négatif – le Grand Tétouan n'est pas une vraie destination; la promotion immobilière est un alibi au tourisme et non le contraire. La programmation de l'animation n'existe pas en elle-même – elle est intégrée dans la gestion des unités de vacances. L'offre hors balnéaire est limitée à Tétouan et ChefChaouen. Malgré ces handicaps le Grand Tétouan reste la première destination du tourisme national pris en charge par le secteur informel, non déclaré et hors contrôle – hébergement chez l'habitant par exemple.

Dans ce créneau, relativement peu solvable, l'engorgement est fort pendant les mois de juillet et d'août, où plus de 300.000 touristes (estimations) résident chez l'habitant et dans les campings saturés. Il s'agit de la première destination

du tourisme intérieur. Ces touristes peu rémunérateurs saturent tous les réseaux (eau potable, assainissement, enlèvement des ordures, transports et circulation pendant une faible durée de séjour, et obligent les municipalités à trouver des arrangements de fortune pour faire face à la demande (prêt de camions bennes de Tétouan à Martil pendant la saison d'été). On ne peut éviter une détérioration des conditions de vie (salubrité, circulation) et des conflits d'usage entre la clientèle à revenus plus élevés de la bande littorale nord et les usagers plus modestes. Ces conflits d'usage ont fait reculer le tourisme international de séjour, qui ne joue plus qu'un rôle négligeable pendant la saison touristique. Il y a donc un important conflit d'objectifs entre le développement du tourisme populaire (qui apporte des revenus supplémentaires à la population modeste de la zone trouvant l'occasion de sous louer une grande partie de ses logements), et l'industrie touristique, notamment hôtelière de qualité, qui accuse, sur l'année, des taux d'occupation très bas. Il y a aussi inévitablement une double demande à satisfaire : celle d'une clientèle haut de gamme, qui est consommatrice potentielle d'équipements de qualité et d'objets de luxe (jet-skis, skis nautiques, windsurf) et la clientèle populaire, qui désire avant tout passer des vacances bon marché et dont la demande en animation est limitée par un pouvoir d'achat réduit.

Dans ce contexte un certains nombres de propositions simples sont avancées:

- améliorer l'accessibilité par mer, air et terre - conditions préalables à une relance du tourisme régional. Cela passe par l'achèvement de la rocade Tétouan - Fnideq, la construction d'une autoroute entre Tétouan et Sidi Yamani, la relance de l'activité aéroportuaire de Tétouan. Toutefois, en l'absence d'une meilleure lisibilité du Grand Tétouan et d'une offre d'animation spécifique, ces équipements risquent d'accélérer le transit (passer) sans contribuer à fixer les touristes dans la zone (rester)
- requalifier l'offre hôtelière; il s'agit soit de convertir l'offre résidentielle en offre touristique avec des incitations fiscales (taxe sur les appartements vides); soit de créer de nouvelles capacités mieux intégrées, dédiées, sur le littoral
- relancer les unités existantes en difficultés – par une restructuration urbaine visant à remplir les parcelles disséminées et limiter l'urbanisation des zones encore non construites
- créer un produit Grand Tétouan avec un positionnement plus clair et peut-être plus segmenté. Cela passe par la mise au point d'un programme de découverte – un circuit diversifié tant urbain que naturel ou nautique: *Destination Déroit*

Ces mesures sont clairement destinées à promouvoir le tourisme «haut de gamme». Elles ne concernent pas le gros de la clientèle qui vient en famille et en autobus. Pour satisfaire ce segment, de loin le plus important en nombre, d'autres mesures sont à envisager :

- dresser un inventaire de l'offre chez l'habitant et les mobiliser autour d'une charte de qualité pour la mise à niveau de l'offre informelle (abattements ou subventions à l'amélioration de l'habitat) et son insertion progressive dans un régime plus régulier par des incitations fiscales
- employer tous les moyens de la loi pour empêcher le mitage du littoral en dehors des zones identifiées.
- établir un contrôle des prix des services pendant la saison; considérer une diminution de la patente et de la TVA (10%) sur les restaurants pour inciter à une meilleure maîtrise des prix.
- recréer des accès libres à la mer pour les tétouanais et les visiteurs; le Panel propose que le littoral sud sur la rive droite de l'oued Martil soit réservé pour une grande plage publique sans appropriation privée – *Tétouan Mar*, faiblement équipée. Le traitement des plages au sud de la Corse pouvant servir de référence.

Il faut choisir, à terme, le créneau touristique à développer. Si on veut servir les deux clientèles, il serait plus efficace de les séparer spatialement: le tourisme de haut de gamme dans la partie Smir, Cabo Negro, ou dans les stations à développer au Sud. Le tourisme plus populaire à M'diq et Martil. Dans ces stations, on notera que la clientèle populaire, fidéalisée, verra peu à peu sa situation économique s'améliorer, et la demande évoluera vers un produit de meilleure qualité. Il est important que les autorités anticipent sur cette évolution et mettent en œuvre un programme progressif de réhabilitation urbaine, d'amélioration de l'hébergement touristique et de réhabilitation des sites touristiques. En l'absence d'une telle amélioration, le risque est grand de voir la clientèle actuelle, devenue plus rentable mais plus exigeante, migrer vers d'autres destinations de standing légèrement supérieur (par exemple vers la région d'Assilah. Cela obligerait les stations de la côte, sous équipées, à accueillir perpétuellement les hôtes les moins exigeants, et les moins capables de contribuer au financement des améliorations («filtering down» de la clientèle).

Le Panel propose aux responsables locaux d'examiner la viabilité d'un certain nombre d'autres propositions: l'objectif premier de la politique touristique serait d'allonger la saison et d'améliorer les taux d'occupation. Pour cela les mesures suivantes seraient bienvenues, mais à étudier avec soin au niveau de leur faisabilité :

- valoriser la qualité de patrimoine culturel de Tétouan – travail sur les images passées et présentes de la Médina,
- dans le cadre d'un plan d'embellissement de la ville envisager la création sur les grands axes d'une signalétique moderne; création d'un style régional pour les enseignes commerciales et la signalétique publique,
- création d'un festival des arts et traditions de la région du Détroit, festival des plantes et fleurs, festival de l'arbre, festival du cheval dans l'ancienne caserne espagnole aux haras de la Garde Royale à Fnideq,
- réinsertion de Tétouan dans le cycle des tournées culturelles nationales et internationales,
- création d'une maison des terroirs dans la centre de l'artisanat pour faire la promotion (exposition - vente) des produits locaux,
- actualiser l'artisanat pour répondre au goût du marché international – à partir de la tradition introduire des dessins plus modernes, des formes neuves à partir de moules anciens, etc.,
- valoriser le musée ethnographique et lui adjoindre une maison des terroirs (écomusée),
- préparation d'un plan de communication sur la région rapidement avec la publication d'une brochure promotionnelle accompagnée d'une carte des spécialités,
- réhabiliter la Casbah, le fort espagnol dominant la Médina pour en faire un hôtel de charme; en général diversifier l'offre hôtelière,
- prévoir une filière complète de formation aux métiers du tourisme au sein des organismes d'enseignement la formation d'assistants de tourisme pour les besoins touristiques de la région
- création d'agence de voyage spécialisée dans le "package touristique" dans la région: chasse, archéologie, parcours des grottes, tourisme de découverte,
- création d'un festival du livre, des métiers du livre - de la production à la conservation - de la calligraphie,
- faire de la publicité pour la région dans les journaux professionnels, dans les régions voisines, dans les régions de la méditerranée (Espagne, Portugal, France) notamment aux ports d'embarquement d'Algésiras,
- créer une animation autour de la mer – festival de la mer, festival de motonautisme, en valorisant la marina, le port de plaisance de M'diq,
- prendre appui sur Tétouan comme émetteur de demande touristique pour la zone de Djebel Darsa ; accompagner le développement touristique de la montagne par la réhabilitation de l'habitat traditionnel en maison d'hôtes et la mise en place d'unités touristiques modernes de petite taille dans la zone montagneuse - Beni Saïd, ChefChaouen,
- choisir un concept de promotion générique pour la région, et Tétouan, en particulier par la création d'une image de marque de pays qui rassemble sous une même notion la variété et la richesse du territoire: ***Tétouan l'authentique – Tetouan Ard al Hadara – Tetouan el Autentico.***

Vocations économiques à consolider à court et moyen terme

Développer le tourisme de shopping.

La faiblesse de l'infrastructure commerciale dans la Médina, la concurrence de la contrebande en provenance du préside de Sebta ne sont pas des atouts favorables. Le Panel considère toutefois que des efforts peuvent être tentés dans deux directions:

- La première en développant autour et dans le futur centre commercial Marjane une animation ludique avec des campagnes ponctuelles animées par les marques de distribution, par des événements promotionnels, notamment dans la période estivale pour donner le goût de faire des achats dans un centre régulé et contrôlé en misant sur la diversité de choix, la garantie de qualité, le service après vente, etc..
- La deuxième direction est représentée par la création d'un grand centre commercial à Fnideq, en zone franche, conçu comme un **Mall** à l'américaine avec boutiques, services, animation, commerces de grande et moyenne distribution. Le tourisme de shopping, dans ces conditions de privilège fiscal, a une chance de concurrencer les produits de contrebande. ⁶.

L'économie internationale n'a pas trouvé, pour l'instant, un intérêt dans la région malgré la disponibilité de capitaux bancaires et d'une structure de promotion et de développement régionale dynamique – l'agence pour les Provinces du Nord. Le Panel invite les autorités locales à penser leur développement futur dans une dynamique régionale qui ne s'inscrit pas nécessairement dans le bipôle Tanger - Tétouan. Le futur port Tanger - Méditerranée est une opportunité pour affirmer une spécialisation régionale; mais il ne semble pas que Tétouan ait vraiment des atouts spécifiques pour un développement industriel lourd. Ni la situation géographique, loin de l'axe majeur du Maroc, ni les ressources locales, ni la disponibilité en terrains ne semblent favoriser cette vocation.

Le Panel invite les responsables économiques à aller à la rencontre d'investisseurs européens d'abord, moins pour leur vendre un territoire que pour partager avec eux un diagnostic: *pourquoi n'avoir pas investi dans la côte méditerranéenne du Détroit? Qu'est ce qui ne vous va pas? Que pouvons nous faire pour vous convaincre du potentiel de notre région?*

Le tourisme est un autre axe possible de développement, plus prometteur, surtout si on considère le potentiel encore inexploité de la côte méditerranéenne au Sud de l'Oued Martil (dans la partie nord, l'essentiel est déjà mis en place).

⁶ Le Panel estime toutefois que ce Mall n'attirera pas une plus grande clientèle que les échoppes d'aujourd'hui, car la clientèle ne cherche pas le luxe, mais le meilleur prix ! En outre, hors la courte saison touristique, la clientèle de Fnideq est en grande partie composée de revendeurs dans le reste du Maroc.

Pour le Panel la véritable vocation, pour laquelle Tétouan bénéficie d'avantages compétitifs tirés de son histoire et de sa culture, est dans le **développement de formes de tertiaire liées au commerce national**, que la ville maîtrise bien dans les secteurs soutenus par la contrebande, qui finiront par se développer de façon formelle et légale. Les fonctions administratives et de "commandement" pourraient aussi être développées, si la ville récupère ses **fonctions d'influence sur l'ensemble du Rif** septentrional, ce qui serait naturel. Le découpage régional est actuellement peu favorable au développement de cette partie du Maroc, et on peut penser qu'une «région de Tétouan» étendue jusqu'à Hoceima, offrirait de meilleures potentialités de développement à ce massif qu'une région disparate et ayant à sa tête une petite ville excentrée, comme la région Hoceima -Taza - Taounate. En effet, si on peut dire de façon positive que la «région de Tanger - Tétouan" est la seule du pays à s'étendre sur deux wilayas, cela signifie aussi que la wilaya de Tétouan est la seule à ne pas être à la tête d'une région. Une zone d'influence directe plus étendue aiderait sans doute la ville à s'imposer dans la nouvelle géographie du Maroc.

7 Respect des traditions et ouverture au monde

A - Identité et culture

Une logique d'événements

Un réseau national et méditerranéen des Médinas

Le renouvellement des centres anciens des villes est à la fois:

- un instrument pour diversifier l'offre touristique des villes comme alternative aux formes plus traditionnelles de tourisme (plage, et soleil)
- un levier pour la création d'emplois pour les populations locales aussi bien dans les secteurs de la construction que des services à venir
- une occasion de préserver et de revivifier les métiers traditionnels de construction souvent plus économes en énergie, ressources naturelles ou moins polluantes que les techniques plus modernes
- une approche de lutte contre l'exclusion par le maintien des populations locales dans leurs lieux de vie traditionnels et la perspective donnée aux populations plus jeunes de trouver des emplois et des formations
- une dynamique de rapprochement culturel entre villes de la Méditerranée en même temps de coopération trans-régionale et transnationale pour le partage de savoirs et d'expériences dans la revitalisation des centres urbain anciens ; certaines des solutions mises en œuvre dans les pays de la rive sud peuvent trouver des applications dans les villes de la rive nord de la Méditerranée.

La création d'un réseau méditerranéen aurait pour objectifs:

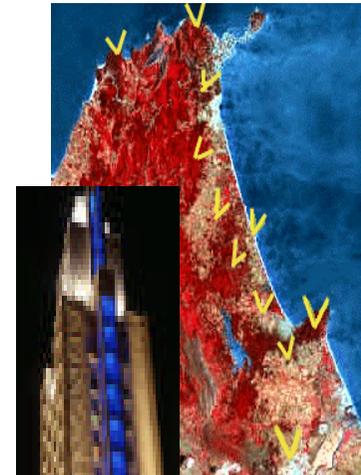
- échanger les "bonnes" pratiques sur le renouvellement du tissu urbain des centres anciens tant du point de vue physique que social et économique pour les transformer en espaces de vie, d'échanges, de développement économique et d'accueil touristique.
- identifier des projets parmi les villes partenaires qui puissent servir de champ d'application de ces "bonnes" pratiques.
- faire travailler les partenaires en réseau utilisant des approches et des instruments (juridiques, fiscaux, économiques ou urbanistiques) communs sur ces sites ayant valeur pédagogique et démonstrative.
- participer à l'efficacité des politiques nationales et régionales, ainsi que les approches relatives à la mise en valeur du patrimoine en tant que levier pour le développement local durable.

Un atelier de printemps d'architecture

Dont la programmation participe à la promotion du réseau national et méditerranéen des Médinas.

Les lumières du Détroit

Enfin, pour provoquer un choc événementiel capable de créer subitement une image du Grand Tétouan le Panel propose que soit conçu un système de balises lumineuses créant un jeu de lumières lasers pointées et réfléchies sur les points hauts et remarquables du Grand Tétouan et visibles depuis l'Espagne



B - Construire une image cohérente

La création d'une image cohérente est nécessaire afin de "vendre" Tétouan comme destination au tourisme international ou national. De ce point de vue il est important de disposer et de distribuer de l'information aussi détaillée que possible sur la région, sur la ville, son patrimoine et ses atouts. La publication de plusieurs guides sur Tétouan et sa région semble pertinente; ils pourraient être déclinés par thèmes, tels que les musées et monuments publics et culturels, l'évolution urbaine à travers le temps, les restaurants typiques et autres ressources culturelles, les équipements collectifs- parcs de jeux, sportifs, etc. Ce travail de promotion peut-être fait en partenariat avec les associations locales, les institutions culturelles et l'Université. Par ailleurs, la richesse et les atouts de la région permettent de définir plusieurs catégories de tourisme destinataires de messages ciblés donc d'une information et promotion spécifiques:

- tourisme de chasse et de nature
- tourisme culturel
- tourisme de découverte et d'aventure
- tourisme nautique et de plage
- tourisme de montagne

Le Panel a été surpris par le morcellement d'image que renvoie la région en général et Tétouan en particulier ; il encourage les efforts de recherche d'une identité plus homogène, qui valorise l'image de parcours des possibles de la région. Le Panel a conclu que la recherche de cette identité doit se faire autour des valeurs culturelles et de l'environnement naturel de la région qui reste dominée par la montagne comme source d'inspiration, de produits de terroir, source d'échange et d'hospitalité. Cela peut être concrétisé par la création d'une *image de marque de pays* qui rassemble sous une même notion la variété et la richesse du territoire tel que **Tétouan l'authentique – Tetouan Ard al Hadara**

Parmi les conditions de réussite se place la nécessité d'un **plan de communication**

Le plan de communication n'est que la déclinaison d'une stratégie, en l'occurrence de la stratégie de développement du Grand Tétouan. Autrement dit, il ne peut être élaboré qu'après le choix des orientations générales et grands objectifs de développement. Par exemple: s'il est décidé par les autorités que les priorités sont la mise en valeur du centre

historique, du littoral et de la montagne, le plan de communication proposera une stratégie de mise en valeur des ces 3 axes et des actions –qui seront alors examinées sous l’angle commercial (marketing). Le plan de communication s’inscrit dans la durée (par ex 3 ans) et pour chaque action prévoit les éléments de mesure qui permettront de juger de son efficacité et de valider les choix stratégiques des orientations initiales. Pour chaque action, une cible est définie: par exemple, les habitants de la ville, ceux du Grand Tétouan, ceux de la région, l’Europe du Sud, ou tel et tel pays dans le monde; le message qui leur est adressé est contextuel.

Si l’embellissement de la ville est une des priorités, des micro opérations (de communication) seront imaginées en direction des habitants d’un quartier à l’occasion de micro inauguration de



FOCUS

Sur les traces de Stevenson à Fontainebleau

Soyez les premiers à emprunter ce circuit inédit qui sera inauguré le samedi 18 octobre. La promenade Robert-Louis Stevenson reliant Barbizon à Grez-sur-Loing vous permettra de mettre vos pas dans ceux du grand écrivain écossais, pour qui la forêt de Fontainebleau fut une intense source d’émotions.

[Lire](#) ▶

ÉVÉNEMENTS



Fête du piment à Espelette (25-26 oct.)

Ah ! Le joli village basque, tout de rouge et de blanc. Depuis le 17e s., le piment est ici le trésor local. En automne, les façades des maisons sont ornées de longues guirlandes de piments qui sécheront jusqu’au dernier dimanche d’octobre.

[Lire](#) ▶



Le rallye de voitures anciennes Londres-Brighton (2 nov.)

Réservé aux véhicules antérieurs à 1905, cette course de 95 km attire chaque année un million de spectateurs environ. Le chroniqueur automobile britannique Alistair Weaver qui a participé à deux reprises à cette épreuve nous raconte les origines de cette course mythique...

[Lire](#) ▶

SUR LA ROUTE



Le Challenge Bibendum à la conquête de l’Amérique

La cinquième édition de cet événement sur le thème de la mobilité durable vient d’avoir lieu à San Francisco. Les voitures les plus propres du monde ont roulé en Californie sur circuit et sur route ouverte. L’occasion pour le public de constater les progrès dans ce domaine.

[Lire](#) ▶



4e Journée de la Courtoisie au Volant. jeudi 30 oct.

Exemple de communication événementielle

micro projets (par ex une placette reverdie est l’occasion d’une rencontre avec les habitants du quartier et par ex d’une distribution de plantes gratuites. Bénéfices immédiats outre la création de lien entre les autorités et les habitants, les rues alentours seront fleuries et le bouche à oreille fonctionnant, on dira que les autorités "font des choses" pour la population, qu’on peut leur parler). Chaque innovation: actions en direction des femmes ou des enfants, ou services (ramassage des ordures) ou locaux (ouverture d’une maison des associations) sera intégrée dans ce plan et un message de fond (par ex 5 mots le symbolisant) devront figurer dans le discours qui que ce soit qui le délivre.

Le plan oblige l’autorité à ne pas faire des choix ponctuels, au hasard mais à intégrer ces actions dans une logique globale: en l’occurrence recréer du lien avec les habitants. A partir de là, d’autres actions pourront être organisées avec l’aide de 2 ou 3 habitants « relais » qui pourront aider à l’adhésion de "résistants". D’où l’importance du retour sur chaque action (ce qui a bien marché, ce qui n’a pas marché, raisons identifiées) et capitalisation (ce qu’il faut améliorer). Les actions en direction de l’extérieur (au-delà de la ville, Grand Tétouan, Maroc, Europe) auront d’autant

plus de chances de réussir que les habitants se sentiraient porteurs des valeurs de la ville. Il est toujours préférable d'informer voire d'impliquer les habitants à l'occasion de d'opérations ciblées vers un public. Des festivals, des circuits peuvent être imaginés. Dans tous les cas, ils devront être intégrés dans la stratégie globale de communication

Les questions d'image, de marketing et de promotion complètent cette logique et se situent à un autre niveau dont le but est la valorisation financière, la commercialisation, la rentabilité et les retombées économiques sur la région (vente de produits ou produits dérivés). L'expérience prouve que les touristes achètent une image (technique publicitaire): à trouver dans la suite logique des priorités stratégiques retenues. La communication et le marketing sont des outils au service des autorités. Ce ne sont pas des objectifs . Ils doivent conduire à une plus grande efficacité des actions et à une meilleure rentabilité des produits. C'est pourquoi, ils ne peuvent relever du hasard mais d'une stratégie concertée et doivent faire l'objet de retour d'expérience en vue d'une capitalisation efficace.

8 Participation et gouvernance, nouvelle citoyenneté

La gouvernance est la capacité des sociétés humaines à se doter de système de représentation, d'institutions, de processus, de corps sociaux pour se gérer elles-mêmes dans un mouvement volontaire. La durée et l'espace d'expression du projet de territoire du Grand Tétouan commande la mise en place de systèmes de coordination de l'action publique et d'outils favorisant la participation des habitants et pour passer de la célébration du potentiel à l'action concrète sur les territoires.

A - Les systèmes de coopération, de coordination et d'action

Le projet de développement durable et solidaire du Grand Tétouan doit privilégier une approche globale :

- dans ses finalités : agir dans le champ du foncier et du bâti, logements ou équipements, autant que dans celui des transports, de l'économie, de la vie sociale et culturelle.
- dans sa territorialité : l'ensemble de l'espace urbain doit être "traité", soit directement, soit par induction, en référence permanente au cadre dans lequel il évolue, l'agglomération.

L'action trouvera avantage à s'inscrire dans des politiques connexes : celle des quartiers, en les préservant de la tendance au repli ; celle des villes, sièges de l'identité ; celle de l'agglomération, espace de projection. Le projet de développement, adossé à cette approche globale, mobilisera des compétences et des moyens sans commune mesure avec les prérogatives et capacités (notamment budgétaires) des villes concernées. Aussi le Panel préconise :

- La création d'un **syndicat de coopération intercommunale** mutualisant les moyens humains et financiers dans un souci d'économie d'échelle. Il fonde le socle d'une coopération institutionnelle garante des intentions premières et

fondamentales du projet. Ce syndicat devra être doté d'une fiscalité propre et de compétences générales en matière d'aménagement.

- La mise en place d'une **structure de pilotage** du projet s'inspirant du modèle suivant :

un *comité de pilotage politique stratégique*, présidé par le Wali (*composition à définir*)

Ce comité de pilotage définit la stratégie, la programmation des grandes opérations et arbitre toute décision relevant du niveau politique sur l'ensemble des actions ou procédures en cours. Périodicité : environ 2 fois par an.

un *groupe de pilotage politique opérationnel*, présidé par le Wali (*composition à définir*)

Ce groupe de pilotage a pour objet de suivre l'opérationnalité des actions menées sur les territoires du Grand Tétouan. Périodicité : bimestrielle.

un *comité de direction* réunissant le Secrétaire général de la Wilaya et les directions générales des services des collectivités du Grand Tétouan et a pour objet de veiller à l'application des décisions prises et d'organiser concrètement la mobilisation des services et des moyens.

Périodicité : mensuelle.

un *directeur de projet* garant de la cohérence du projet de développement et de la bonne articulation des partenaires dans la conduite quotidienne du projet. Il est chargé notamment de faire respecter calendriers et échéances, de consolider le suivi financier des opérations dont les maîtrises d'ouvrage sont assurées par les partenaires, d'assurer le suivi de l'évaluation de l'avancée du projet. Le directeur de projet rend compte de ses activités aux co-mandataires principaux : (*Wilaya, EPCI, Villes, ADPN ... à préciser*).

Sous la responsabilité du directeur de projet, ces agents seront principalement chargés de la **maîtrise d'œuvre urbaine et sociale** c'est à dire:

- de **l'articulation** entre les opérations d'aménagement (restructuration urbaine, réhabilitation, équipements), les aspects développement social et les habitants à l'échelle d'un ou de plusieurs quartiers d'habitation ;
- d'assurer à ce titre le **lien** entre les techniciens en charge des opérations, les habitants et les autres institutions agissant dans le quartier ;
- **d'impulser** ou d'accompagner les projets locaux de développement social et d'assurer sur ce plan une coordination opérationnelle des acteurs sociaux de terrain ;
- **d'organiser en permanence l'information** des habitants et la remontée des informations aux maîtres d'ouvrage.

- La création d'une **Agence foncière** maîtrisant la propriété et la valeur des terrains appelés à servir le développement stratégique du Grand Tétouan. Cette agence servirait prioritairement les objectifs suivant :
 - la lutte contre l'étalement urbain et le développement des quartiers d'habitat spontané ;
 - l'aménagement à finalité de développement (hors grandes opérations de voirie) ;
 - la reconversion des friches urbaines ;
 - la création d'équipement structurants publics ou économiques ;
 - la réserve foncière aux fins de promotion immobilière publique (habitat social) ou privé.Le financement des actions de l'agence pourrait provenir de subventions de la Région, de la Communauté urbaine, des communes, d'emprunts bancaires à des taux bonifiés (partenariat avec la CDG) et d'une taxe additionnelle (taxe spéciale d'équipement).

- L'ouverture d'une **Mission de prospection** favorisant l'accueil des investissements nationaux et internationaux (infrastructures touristiques, sièges sociaux d'entreprises et unités de production, équipements commerciaux et de loisirs,...)

B - Les outils et les modes de participation des habitants

Le projet de développement durable et solidaire du Grand Tétouan doit être partagé par les habitants. Il en va de sa légitimité et de sa pérennité. Ce projet ne remplira en effet pas ses objectifs si les populations ne se sentent pas liés aux ambitions affichées pour leur territoire, leur espace de vie. Les partenaires institutionnels nourriront la défiance à l'égard de l'action publique si, au niveau politique, ne s'organise pas le dialogue, la concertation et la confrontation avec les habitants. Le défaut de citoyenneté de part et d'autre encouragerait l'effacement délétère du sentiment d'appartenance à la cité. La condition vitale d'expression du projet réside donc dans son appropriation par les populations. Dans cet esprit, le Panel formule des propositions concernant la vie associative, le dialogue et la concertation avec la population, ainsi que les services publics.

Vie associative

L'un des enseignements forts des entretiens conduit par le Panel réside dans la richesse et la vitalité de la société civile tétouanaise. La participation à la vie de la cité ou aux activités d'une association est souvent l'occasion d'un

apprentissage pratique de la citoyenneté. En outre, élus et militants associatifs peuvent être les « instituteurs » d'un projet de développement territorial. Pour donner souffle et élan à cette énergie, il convient de soutenir et de valoriser plus fortement la vie associative. Dans cet esprit, le Panel suggère:

- d'ouvrir dans chaque quartier des **Maisons des associations** afin de rendre plus lisible leur présence et leurs actions et permettre la mise en commun de moyens de fonctionnement tels que bureaux, salle de réunion, téléphone, informatique, etc...
- d'accroître les **subventions aux associations** ayant contractualisé avec les pouvoirs publics pour mettre en œuvre des initiatives d'intérêt général à caractère social, humanitaire, sanitaire, ou culturel ;
- de constituer un **pôle ressources voué à l'information, la formation et l'accompagnement des militants associatifs** dans leurs projets (conseil techniques, juridiques, aide au montage de dossiers...) ;
- de créer un **Fonds d'Initiatives Habitants** (cf annexe).

Dialogue et concertation publique

Limiter le champ d'intervention des habitants à l'expression de leurs besoins ou leurs critiques sur un projet est insuffisant. Cantonner ainsi l'expression citoyenne au seul mode revendicatif nuit à l'appropriation des projets par les habitants et ouvre la porte à la démagogie et au populisme.

Il convient donc de préférer la mise en œuvre de ce que nous pourrions appeler «une pédagogie active de la transformation urbaine» favorisant la transparence des arbitrages, l'exposé motivé des décisions, la clarification des domaines de compétences des pouvoirs publics. Nous proposons deux cadres au sein desquels l'information, le dialogue, la participation des habitants aux projets collectifs peuvent s'exprimer intelligemment dans le but de favoriser l'émergence d'une communauté de destin et d'un dessein commun.

Conseil de Développement

(cf annexe)

Conseils de quartiers

Les villes constitutives du Grand Tétouan, au travers de la création de Conseil de quartier, fondent les plates-formes de dialogue direct et permanent avec leur population autour de trois principes : proximité, écoute mutuelle, concertation. Les Conseils de quartiers implique :

- l'association du plus grand nombre d'acteurs de la ville ;
- le découpage territorial de la ville permettant, notamment, une réponse rapide et adaptée des services municipaux ;
- l'organisation de permanences d'élus dans les quartiers ;
- la consultation des habitants sur les projets municipaux et d'intérêt communautaire.

Tous les Conseils de quartier sont liés par une charte commune définissant ses objectifs, sa composition et son fonctionnement. Cette charte a pour objectif de clarifier les rôles et engagements de chacune des parties : habitants, associations, professionnels, élus.

C - Services publics

Une part importante de la question des services publics et des services au public, est développée dans le présent rapport au chapitre «*La part de l'urgence*». Toutefois, pour concourir à une bonne gouvernance, il convient de renforcer la présence, la qualité et les synergies des services publics. Concrètement, il est recommandé :

- **l'installation de petites unités de services publics** de proximité (*front office* uniquement) au cœur des quartiers populaires pour améliorer l'accueil des usagers, simplifier les procédures, faciliter l'accès au droit. Ces unités pourraient également solliciter l'intervention *in situ* des associations d'usagers ou de consommateurs.
- **l'organisation par la Wilaya d'une conférence annuelle des services publics** pour favoriser d'une part, leur cohérence et leur coordination, d'autre part, leur réactivité et leur évolution nécessaire au fur à mesure de la mise en œuvre du projet de développement territorial.

Sur le chemin de la Gouvernance, telles sont les pistes que nous vous proposons d'explorer pour bâtir une stratégie de développement au service de l'essentiel: l'épanouissement des personnes et la construction de leur appartenance à la société.

Annexe 1: Esquisses d'aménagement

Choix stratégiques

L'oued Martil, sur toute sa longueur, doit rester avant tout une **vaste étendue naturelle** qui conjugue la présence de l'eau et celle d'une végétation arborée spécifique renforçant l'expression de son unité. Son aménagement simple et naturel rappelle et renvoie à la réalité des jardins andalous mais plus encore aux prairies urbaines européennes (Brest). Plusieurs modes de développement trouvent leur place dans l'étendue de l'oued.



Divers degrés d'aménagement de berges



*Photos Groupement In Situ,
Jourda, Coup d'Éclat*

Les formes.

La forme générale respectera au plus près le site, ses courbes et ses méandres. En ce sens un geste architectural ou urbanistique fort peut être perçu d'une manière plus agressive et ne pas correspondre à la préoccupation de placer le développement durable et donc le plus grand respect de la nature au cœur de la démarche.

La gestion de l'eau d'irrigation.

L'aménagement de l'oued doit prendre en compte le fait que l'eau du barrage amont est destinée en priorité et de manière quasi exclusive à la fourniture des populations en eau potable. Le projet ne pourra pas faire l'économie en revanche d'un démarche consistant à recycler la partie nécessaire à l'irrigation de l'oued. Le développement durable doit prendre en compte cette donnée. Cela est doublement nécessaire, d'abord pour éviter un rejet en mer d'une eau à risque qui contredirait les volontés d'aménagement du front de mer, ensuite parce que c'est une manière de gérer les priorités.

Le projet social

La dimension sociale doit se décliner sous différents aspects. Le relogement des populations peut être envisagé sur place et aux marges par la mise en œuvre de programmes adaptés. Les équipements prévus doivent satisfaire des besoins nécessaires à l'amélioration du bien être des habitants de l'agglomération: sport, loisir, culture, éducation.

La dimension sociale se retrouve également dans la conservation de fonctions agricoles telles qu'horticulture et maraîchage pour d'une part geler les terrains en attendant leur développement ultérieur; d'autre part conserver les habitudes des populations locales de passer plusieurs heures par semaines dans leur vergers ou potagers.

La mise en œuvre même du projet doit être l'occasion de promouvoir une démarche d'intégration et de responsabilisation des populations appelées à transformer leur environnement. L'investissement "nature" ne doit pas être déconnecter des problèmes de gestion qui suivront la phase d'investissement et doit être prise en compte dès le départ.

Le Panel estime que la viabilité de ce projet est liée à plusieurs éléments notamment la mise en place une cellule de gestion afin de garantir et de maintenir le projet à son plus haut niveau de développement. Cette cellule de gestion aura sa tâche facilitée par:

- une source régulière de revenus constituée par une taxe spéciale levée sur les différents équipements qui trouveraient place dans le parc;
- une équipe permanente responsable de l'ensemble de la gestion, y compris une unité de surveillance sur le modèle de gardes forestiers pour surveiller le site, aider les visiteurs du parc et assister les résidents;
- l'affectation à cette cellule de gestion de la conservation des berges
- assurer la propreté et la sécurité dans le parc, pouvoir le traverser sans problèmes à tous moments;

- la création de cheminements piétonniers et d'aires de détente et de loisirs;
- la surveillance en continue des niveaux de pollution et des eaux sur l'étendue de la vallée;
- la mise en valeur du patrimoine floral, de la faune et de l'archéologie de la zone.

Musée de la Poterie et de la Vannerie

La tradition de fabrication artisanale et industrielle de poterie et vannerie peut conduire à envisager un centre de



Photo Reid Architecture

présentation et de découverte des arts et métiers liés à ces artisanats. Cela peut prendre la forme, par exemple, d'un espace fermé rappelant le four des potiers et servant à la pédagogie et à la découverte des métiers couplé avec un espace ouvert pour la présentation et la vente des meilleures pièces de la production locale. Ce centre / musée trouverait sa place sur les terrains en face de l'actuelle usine de poterie ou mieux dans la transformation de ses espaces couverts.

Centre Al-Mandri d'interprétation de la culture andalouse

Un centre d'interprétation est un moyen contemporain mis en œuvre pour faciliter la compréhension d'un site historique, naturel, urbain ou culturel. Il s'agit d'une forme de muséographie intégrant dans un espace adapté toutes les technologies modernes rendant vivante cette approche. Il s'adresse à tout public; il doit permettre à chacun de mieux appréhender un site ou une histoire locale en fonction du temps disponible, de son degré de connaissance et de curiosité. Il s'agit d'un espace modulable (300 à 1000 m²) réunissant différents éléments:

- des pièces de musées servant à mettre en valeur le contenu d'un site: statues, ornements, documents écrits, souvenirs divers,
- des bornes interactives permettant un accès au maximum d'information en fonction du degré de détail souhaité,
- des présentations audiovisuelles ou d'images virtuelles, permettant d'appréhender au mieux un site ou une histoire dans leurs différentes dimensions,
- des diaporamas ou panneaux explicatifs, le cas échéant des maquettes.



Ce centre d'interprétation n'est pas exclusif d'autres initiatives – de nature plutôt privé – dans la Médina. Le Panel suggère que les propriétaires des palais de la Médinas créent entre eux une association de mise en valeur et proposent aux touristes des circuits culturels de maison en maison. Le regroupement d'archives et de documentation pour la conservation et l'étude du patrimoine tétouanais et andalous doit être poursuivi; ce qui importe au Panel c'est la valorisation la plus large de ce patrimoine pour en faire un levier de développement économique et un facteur d'attractivité générale.

Centre national d'excellence sportive

L'idée est de rassembler sur un même lieu les directions techniques de divers sports. Ces équipements associent sport et médecine, centre de tests physiques et biologiques, pépinières de futurs sportifs, centres d'entraînement et de formation des arbitres, des entraîneurs, des dirigeants sportifs. Les installations sportives de plein air seraient ouvertes aux besoins de détente des habitants de la région et aux nécessités scolaires de l'agglomération. Le financement de ce centre pourrait venir en partie d'un sponsoring commercial.

Annexe 2: Participation citoyenne

Le Conseil de Développement

Dans le cadre de ses recommandations le Panel a proposé la mise en place d'un *Conseil de Développement* pour suivre la mise en œuvre du Projet d'agglomération. Cette mesure s'inspire de mécanismes participatifs dans les groupements de collectivités locales ⁷. La mise en place d'un Conseil de Développement rejoint une disposition de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, selon laquelle les groupements intercommunaux doivent, s'ils créent un Conseil de développement, arrêter sa composition en tenant compte de la diversité des activités économiques, sociales, culturelles, et associatives et régler les modalités de désignation de ses membres.

Le Conseil est un organe consultatif, placé auprès du conseil de Communauté ou d'agglomération.

Il s'organise librement. Il est consulté sur le projet d'agglomération, qui lui est soumis pour avis; il est saisi de toute question relative à la mise en œuvre (suivi - évaluation) du projet. Il peut également être consulté sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et sur le développement de celle-ci.

Le Conseil de Développement est un outil efficace au service de l'avenir de l'agglomération, il contribue à éclairer la décision politique par l'analyse, la concertation et le débat. Il a une responsabilité de "veille stratégique" sur les problèmes et enjeux de la société, de réflexion partagée sur toutes les grandes questions concernant l'agglomération et anime ainsi un lieu de débat permanent sur son avenir.

L'objectif de cette création est de fédérer les énergies, les forces vives, les bonnes volontés des nombreux acteurs locaux prêts à se mobiliser en évitant deux écueils, d'une part la banalisation et la marginalisation, d'autre part

⁷ Annexe résumant une présentation du Conseil de Développement du Grand Lyon

l'institutionnalisation, la notabilisation, l'instrumentalisation ou la récupération. Les institutions locales doivent être représentées.

Le Conseil de développement doit fonctionner avec une certaine fluidité et capter pour leur faire place de nouveaux arrivants porteurs d'innovation. il n'est donc pas constitué une fois pour toutes : des personnes y entrent, d'autres en sortent.

La participation au Conseil de développement génère des devoirs plutôt que des droits

Participer concrètement, apporter sa pierre: tous les membres, y compris les institutions, désignent nominativement une personne pour les représenter; c'est autour des personnes qui constituent le Conseil de développement que se construit la culture commune. Ainsi l'absentéisme doit conduire à la radiation ou à une autre nomination.

Le travail du Conseil de développement doit porter d'abord sur l'analyse transparente des problèmes intégrant tous les points de vue permettant d'éclairer réellement les choix politiques. Il doit aussi réfléchir sur les questions avec le maximum d'anticipation pour préparer efficacement l'avenir (mûrissement des idées, actions de mobilisation, préparation de l'évolution des mentalités et des attitudes ...). Il travaille sur le futur et pour le futur de l'agglomération, et n'est pas amené à intervenir à court terme, dans la gestion quotidienne, ce qui est plus de la responsabilité des commissions consultatives d'usagers. Le Conseil doit recevoir des objectifs, un programme de travail sur trois ans affichant une hiérarchisation des problèmes à examiner, tout en lui laissant une certaine souplesse d'auto-saisine pour saisir des opportunités, réagir à l'imprévu ou laisser la place à des initiatives nouvelles intéressantes.

Composition et instances

Membres de droit – Institutions dont:

- Politiques : un représentant du Conseil régional, des Conseils provinciaux
- Economiques : un représentant du Conseil économique et social régional, de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de métiers, de la Chambre d'agriculture, de la jeune chambre économique, etc,
- Syndicales de salariés : un représentant des syndicats d'enseignants
- Sociales :
- Enseignement / recherche : universités
- Culturelles :
- Sportives : représentants désignés par les fédérations sportives
- Culturelles :

Membres actifs - Personnes qualifiées dont 10 personnes choisies à l'extérieur de l'agglomération. Les représentants des services de l'Etat sont invités à participer aux travaux du Conseil de développement.

Un Comité de pilotage d'une dizaine de personnes désignées parmi les membres de droit

Un Comité technique composé de techniciens compétents qui prépare les séances du Comité directeur.

Fonctionnement

Le mandat des membres du Conseil de développement est de 6 ans, non renouvelable. Les membres du Conseil de développement ne perçoivent aucune indemnité, hors, éventuellement pour les membres habitant hors de l'agglomération, le remboursement des frais de déplacement.

Le Conseil de développement tient deux réunions plénières par an: une pour fixer son programme de travail, une pour rendre compte des travaux réalisés. Entre ces réunions plénières, il est organisé en groupes de travail, dont au départ au moins un par axe stratégique du Projet d'agglomération.

La communication est assurée par la publication de cahiers de prospective, des cahiers thématiques, par un site web, et par les relations avec les médias. L'animation du Conseil de développement est assurée par une mission prospective et stratégie d'agglomération, et la gestion et l'administration sont de la responsabilité du service de l'assemblée d'agglomération (convocations, comptes-rendus, ...). Un budget de fonctionnement est prévu chaque année et géré par la mission prospective et stratégie d'agglomération.

Le Fonds d'Initiatives Habitants : mode d'emploi

Le Fonds d'Initiative Habitants (FIH), composé de la Ville, du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild) et de l'Etat (Politique de la Ville), propose aux groupes d'habitants et aux associations de concrétiser des projets partagés répondant aux objectifs suivants : encourager la participation et la citoyenneté ; favoriser les échanges entre les générations, les cultures et les quartiers de la ville, participer à l'amélioration de la vie sociale.

Pour cela, les projets devront être collectifs, avoir des objectifs précis et réalistes, ils devront principalement être réalisés dans les quartiers de la ville.

Le FIH permet de répondre rapidement aux demandes des projets d'habitants ou des associations ; d'éviter la multiplicité des démarches auprès des différents financeurs.

L'aide apportée vient en complément de l'autofinancement du projet. Elle intervient sous la forme d'une aide en nature contrôlable sur présentation de factures.

Le FIH se réunit en commission au moins une fois pas mois.

Le dossier de sollicitation doit être communiqué 15 jours avant la date de la commission. Le projet doit être présenté par le groupe d'habitants ou l'association.

Trois décisions de la commission sont possibles :

- Dossier accepté : fournir les pièces nécessaires au paiement.
- Dossier refusé : le projet ne rentre pas dans les critères du FIH.
- Dossier en attente : le projet est à travailler ou à modifier.

Annexe 3: Les entretiens

Le Panel a reçu des informations d'un très grand nombre de personnalités marocaines de la région de Tétouan:

Communes urbaines

Mohammed Chakkour	Vice-Président
Mohamed Achbun	Président Martil
Ouled Hammou	Président M'diq
Ahmed Touhami	Président Fnideq
Mohamed Chamlal	Secrétaire Général M'diq

Communes rurales

M. Oulhaj	Mellaliyine
Mohamed Larbi Ahnine	Azla

Conseil régional

Mohamed Souali	Vice-Président
----------------	----------------

Parlementaires

Abdessalam Akhoumach

Chefs de cercle, Pachaliks & Caïds

Mohamed Belyazid	Chef de cercle de Jbala
Mohamed Mabrouk	Chef de cercle de Tétouan
Maâti Debaj	Caïd de chargé du pachalik de Martil
Brahim Badaoui	Pacha Fnideq

Abderrazak Mouabir

Caïd de chargé du Pachalik de M'diq

Nabil Belabed

Chef Cercle rattaché au Cabinet de Monsieur le Wali

Mohamed Miftah Sidati

Chef cercle en charge de la coordination avec municipalité de Tétouan

Mimoun Bouziane

Caïd Arrondissement Matar

Mohamed Hassouna

Caïd Arrondissement Msalla

Mohamed Stitou

Caïd Pf Bab Sebta

Mimoun Ahyaya

Caïd Pachalik Mdiq

Présidents des Chambres professionnelles

Mehdi Louqmane (Dir)

Agriculture

Rachid Lakhchine

Mohamed Al Khanchouf

Youssef Benouna

Commerce, industrie et services

Amine Tanane

Bachir Akhdir

Artisanat

Ahmed Bakour

Personnalités locales indépendantes

Tayeb Harak

Said Kantri

Opérateurs professionnels: Banques

Omar Bekkali BP
Mohamed Kehali Wafa Bank
Salaheddine Rifai BMCI
Abdelrafi El Hachimi BCM
Abdelmajid Belafia Crédit du Maroc
Abdelfatah El Melagui Fondation Dardaman

Associations professionnelles

Abdessalam Benkrimou Ordre des Architectes
Driss El Kharchafi
Chafik Ali Boulahdi
Douwas Mohamed Groupe Temasa
Alami Association régionale industrie hôtelière

Associations des résidences balnéaires

Siraj Ksar Al Rimal
Hassan Boughaba Maroc Tourist
Mr Belmahi (S.G) Groupement Touristique de Tanger
Mohamed Sadraoui Association des Transporteurs
Al Haj Hamadi Al Yatfti

Société Civile

Bouamama Mehamed Ass. Environnement Arcenciel
Mustapha Dardabi Ass. Protection de l'Environnement
Lotfi Ben Salah Ass. Abdelkar Sadraoui
Adel Asselman Ass. Centre méditerranéen environnement développement
Hassan Abroun Ass de quartier Korat Sbaâ
Mustapha Al Andaloussi Ass de quartier Korat Sbaâ

Meryem Aâmimi Ass. Essahil pour le Développement
Baguz Hajar
Abdelilah Al Bakkali Ass. Al Mahroune
Khomsi Said Ass. Alaouite pour la protection des aveugles
Medina Mohamed Ass. Amar et Fidélité pour l'aide des élèves orphelins
Mohamed Taghi Ass. Des droits de l'homme
Abdeslam Chaachoo Ass. Tétouan Asmir
Abdelaziz Saoud
Ben Ajiba Med Fouad Ass. Hanane
Abdelaziz Tribak Ass. de la presse méditerranéenne
Ass. Fadaa.Mouatana
Akhdim Med Bachir Ass. Almoadara
Abdessalam Benadlewahab
Louajri Adnane
Khadija Al Idrissi Ass. Union Nationale des femmes Marocain
Mustapha Dardabi Ass. Protection de l'Environnement
Khalid El Haji Ass. Lumière pour l'environnement Mehanach
Hassan Ben Moussa Ass. de quartier Koelam
Mohamed Bouamama Ass. Forum de Martil
Ass. Ichara pour le développement social (Dersa- Samsa)
Amina Elkharraz AMAPPE (PADEF)
Aliya Benajiba Ass. Atil - Micro-crédit
Mohamed Kachi
Abdelaziz Tribak Ass. de la presse méditerranéenne
Abdelaziz Mrabet Syndicat la presse SNPM
Mustapha Al Abassi Ass. Marocaine des journalistes de Tétouan

Enseignement

Mustapha Benouna
Président Université Abdelmalek Essaâdi
Mohamed El Ouezzani Al Imlahi
Doyen faculté des lettres et sciences humaines
Mohamed Meraha
Doyen faculté des Sciences
Hassan Echaïr
Institut national des Beaux Arts

Services techniques

Driss Benhima
Agence de la promotion et du développement des villes du Nord du Royaume
Mohamed Salim, Commissaire central
Mohamed Makhloufi, Colonel de la sûreté provinciale
Fouad El Hayek
Délégué ministère habitat
Allal Ayad
Directeur provincial du ministère des travaux publics
Mohamed Al Hiba
Président du cercle des domaines d'état
Said Al Madini
Conservateur de la propriété foncière
Abdellah Boutarbouch
Chef Service des impôts
Sidi Said El Alaoui
Chef Service enregistrement et timbre
Younès Seffiani
Dir. Régional de l'ANHI
Ahmed Achrourou
Chef Service du cadastre
Said Chaoua
Dir.
Régionale de la Prévision Economique et du Plan
Mohamed Adi
Chef du bureau régional de planification

Mohamed Hafid Zouaki
Délégué ministère des affaires culturelles
Patrick Rousseau
Directeur d'exploitation Amendis
Ahmed Saber
Dir. Régional des eaux et forêts
Jamal Mahfoud
Dir.
Agence du bassin hydraulique Loukouss
Al Hossein Assali
Chef Service des Eaux et Forêts
Mohamed Ahmamad
Dir. ONEP - Tétouan
Abdellatif El Ghali
Dir. ONE - Tétouan
Mhamed Bouimaj
Délégué de l'agriculture
Mustapha Akenjab
Délégué ministère Tourisme
Larbi Bassou
Délégué ministère transport
Abdessamadi Edamani
Délégué ministère artisanat
Saleh Khaniba
Délégué ministère Commerce et Industrie
Hassan Khayroune
Chef du Centre enregistrement des voitures
Hassan Kettani
Chef des Douanes
Rachid Ben Souda
Dir. Aéroport Tétouan
Abderahim Lahrach
Délégué régional des affaires maritimes -M'diq
Mohamed Hafid Zouaki
Délégué ministère des affaires culturelles
Rachid Elbakkali
Délégué de la santé
Aziz Belmaazouz
Fondation Zagoura
Fouad Abdelmoumni
Association Amana (Micro-Crédit)
Tahar Berada
USAID

Annexe 4: Documents consultés

- Aéroport de Tétouan Saniat R'Mel, Office national des aéroports, Maroc, mars 2003
- Contribution à l'étude du milieu socio-économique de la région de Tanger - Tétouan, Ministère de la prévision économique et du plan, Maroc, 1998
- Débat national sur l'Aménagement du territoire, éléments introductifs, Région Tanger-Tétouan, Direction de l'Aménagement du Territoire, Maroc déc. 1999
- Etude architecturale et plan d'aménagement de la Médina de Tétouan, Direction de l'architecture, Maroc, janv. 2001
- Etude de l'aire métropolitaine du bipôle Tanger –Tétouan, vol 1 et 2, Direction de l'aménagement du territoire, Ingérop et BET Sud, déc. 2002
- Etude des plans d'aménagement des centres de Martil, M'diq et Fnideq, Wilaya de Tétouan, Maroc, 1999.
- La patrimonialisation des centres anciens ; un outil de revitalisation, le cas des villes historiques: Médina de Tétouan, Agence Urbaine de Tétouan, juin 2003
- Monographie de la province de Tétouan, Wilaya de Tétouan, Maroc, déc. 2000
- Particularités culturelles de la Médina de Tétouan, Nadia Erzini, Tétouan, oct. 2003
- Plan national de protection contre les inondations, Province de Tétouan, Agence du Bassin hydraulique du Loukkos, oct. 2003
- Potentialités agricoles dans la préfecture de Tétouan, Direction provinciale de l'agriculture de Tétouan, oct. 2003
- Repères de la Mémoire, Tétouan, Saïd Mouline, Rabat 1995
- Ressources en eau, monographie de la Wilaya de Tétouan, Agence du bassin hydraulique Loukkos, octobre 2003
- Schéma d'aménagement du littoral tétouanais, Wilaya de Tétouan, Maroc, 1999
- Schéma de développement et d'aménagement régional de la région économique Nord ouest, Inypsa, juil. 1996
- Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du littoral touristique tétouanais, Direction de l'Urbanisme, Maroc.
- Schéma directeur d'aménagement urbain de Tétouan, Inypsa, mars 1997
- Stratégie de développement urbain du Grand Tétouan, Pré-diagnostic, Agence urbaine de Tétouan, juin 2003.

- Stratégie de développement de la ville de Tunis: Diagnostic stratégique et problématiques de développement, CNUEH, PGU, 2002
- Stratégie de développement de ville du Grand Tétouan, intervention de la délégation du ministère délégué auprès du Premier Ministre chargée de l'Habitat et de l'Urbanisme, Rabat, oct.2003
- Tétouan, le patio d'une civilisation, Mhammad Benaboud, Université de Tétouan Tanger, s.d.

Annexe 5: le Panel de l'INTA

L'INTA est un réseau de responsables et de décideurs de la ville né en 1974; c'est également une présence internationale dans 50 pays. Les membres de l'INTA viennent de tous les milieux professionnels: élus nationaux et locaux; secteur public de l'aménagement urbain; régions, collectivités locales; secteur privé et financiers de l'aménagement; entreprises de services locaux; architectes, bureaux d'étude; associations, chercheurs et universitaires.

La vocation de l'INTA est multiple et son activité est de faire:

découvrir la diversité des méthodes et des politiques de renouvellement de la ville par l'échange des pratiques ;
comprendre les enjeux locaux et globaux à travers le croisement des perspectives pour une meilleure lisibilité des mutations des villes contemporaines ;
connaître les acteurs et étendre le réseau de partenaires de la ville ;
proposer les outils essentiels pour l'action quotidienne des collectivités territoriales, comme des entreprises ou de la société civile.

La méthode des Panels

Avec l'aide de ses membres, l'INTA réussit à capitaliser les pratiques et les mettre à la disposition des cités grâce à ses services d'assistance au développement; ces missions d'aide au développement urbain sont engagées dans tous les pays. Il s'agit ni d'un concours d'architectes ni d'un travail de consultants mais d'un partage de pratiques et d'expériences par des praticiens engagés et responsables de projets proches ou semblables aux conditions locales.

Composition du Panel pour Tétouan

- **Catherine BERSANI, Paris, Présidente du Panel**

Inspecteur général de l'Équipement, coordonnatrice du Collège "Espaces protégés, Paysage et Architecture", présidente du Pôle Paysage, et membre du Pôle Littoral au Conseil Général des Ponts et Chaussées, coordonnatrice de la convention France -

Unesco sur le patrimoine mondial. Catherine Bersani a été directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme au ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme de France, conseiller technique au Cabinet du ministre de l'Équipement, des Transports et du Tourisme (Urbanisme, Architecture, Environnement, Politique de la ville, Aménagement du territoire); membre de la Commission "Villes" du 11^{ème} Plan; chargée par le ministre de la Ville d'une mission sur la restructuration urbaine des banlieues en difficultés; conseiller pour le cadre de vie auprès du directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'Équipement (développement durable, partenariat privé - public, urbanisme). Elle a été de 1988 à 1992 Secrétaire général du Comité interministériel des villes, présidé par le Premier Ministre et chargé de définir et de financer la politique du développement social et urbain dans les banlieues en difficultés, et parallèlement, directeur de la délégation interministérielle à la ville pour la mise en œuvre des décisions du comité. Elle a occupé les postes de sous-directeur à l'aménagement urbain et à l'environnement à la Ville de Paris, directeur-adjoint du Conservatoire du Littoral; chargée de la sous-direction des sites, espaces protégés et abords de monuments historiques à la direction de l'urbanisme et des paysages pour les ministères de l'Équipement, de la Culture et de l'Environnement.

- Rachid Benbrahim **ANDALOUSSI**, Casablanca
Architecte libéral formé à Paris, Rachid Andaloussi a été professeur à l'École nationale d'architecture de Rabat, conseiller du Wali de Casablanca et fondateur de l'association de sauvegarde d'Azemour. Il est fondateur de la revue de décoration d'architecte "Maisons du Maroc". Rachid a réalisé de nombreux projets au Maroc .
- Jacques **BARBIER**, Rabat
Géographe - aménageur, Jacques Barbier a dirigé de 1966 à 2000 le bureau Urbaplan (Lausanne, Suisse), où il s'est principalement occupé des études hors d'Europe: aménagement de grandes zones industrielles (Algérie,) ; aménagement régional (Congo Brazzaville, Gabon, Cameroun), schémas de développement urbain (Yaoundé, Douala, Conakry, Bujumbura, Antananarivo etc.) ; schéma national d'aménagement du territoire (Tunisie) .études sectorielles (droit et administration foncière, urbanisme et organisation institutionnelle: Madagascar, Maroc, Mauritanie, Gabon, Cameroun), montage et suivi de projet de protection de l'environnement (Bolivie, Guatemala, Equateur), etc. Au Maroc il a dirigé l'étude du «Schéma National d'Aménagement Touristique», des études régionales (Moyen Atlas) des études d'implantation touristiques (Larache, Ifrane), une analyse des conditions foncière du logement social et participé à l'étude d'aménagement de la vallée du Bouregreg. Consultant indépendant, il est actif en Mauritanie, au Cameroun et en Amérique Latine, tout en maintenant son activité principale à Rabat.
- Fikri Mohamed **BENABDALLAH**, Rabat
Architecte de formation Fikri Mohamed Benabdallah a été Chef de service de la Recherche architecturale, Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture, Secrétaire général de l'Association Nationale des Architectes et Urbanistes, membre du Comité directeur du Forum des Architectes, Enseignant à l'École nationale d'architecture de Rabat. Fikri Mohamed a été

pendant 6 ans responsable du programme national de recherches sur les anciennes médinas, les architectures régionales, les sites et paysages urbains. Depuis 1990 il est architecte installé à titre libéral à Rabat et travaille dans des secteurs très variés, urbanisme, logements, équipements publics, hôtellerie, etc.

- **Mohamed Najib BENYAHIA**, Rabat
Architecte - Urbaniste formé au Maroc, en France et aux Etats Unis, Mohamed Najib est Secrétaire Général de l' ANHI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Habitat Insalubre). Il est Président-fondateur de l' Association de Sauvegarde de la Médina et des Monuments Historiques de Meknès et a été Chef du Projet de Développement Urbain de la Ville de Meknès, projet co-financé par la Banque Mondiale et l'Etat marocain. Mohamed Najib a commencé sa carrière administrative et opérationnelle comme Chef du service de l'urbanisme à la Délégation du Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire dans plusieurs villes du Maroc.
- **Soufiane BENYAHIA**, Rabat
Séfiane Benyahia a dirigé plusieurs bureaux d'études spécialisés dans le développement urbain ; ingénieur TPE de formation complété par un cursus en administration des affaires, il a participé notamment au montage, à l'exécution et au suivi du Projet de Développement Urbain (PDU) de Tétouan. Avec l'Agence Nationale de lutte contre l'Habitat insalubre (ANHI), il a accompagné plusieurs projets de résorption des bidonvilles et a participé à la définition de stratégies d'intervention à l'échelle des villes. Consultant de plusieurs bailleurs de fonds et d'organisations internationales, il coordonne actuellement pour le compte de l'USAID et de Research Triangle Institute (RTI) de la Caroline du Nord, l'équipe en charge du programme d'appui au renforcement de la décentralisation et de la démocratie locale au Maroc.
- **Jordi CAÑAS**, Viladecans, Espagne
Biologiste de formation, Jordi Cañas a travaillé pendant les derniers 20 ans sur l'aménagement du territoire d'abord dans l'administration autonome de la Catalogne, puis comme directeur du Parc Métropolitain de Collserola (Barcelona), puis comme directeur de l'environnement du Plan Delta de Llobregat del Mar et maintenant comme directeur du programmes de VIMESA (entreprise publique d'aménagement du territoire de la commune de Viladecans). Jordi est Président de la Société catalane d'aménagement du territoire. Il a participé dans plusieurs projets de planification et d'aménagement littoral et fluvial en Catalogne, à Majorque, en Andalousie, etc.
- **Pascal CARRE**, Vaulx-en-Velin
Directeur de cabinet du maire de Vaulx-en-Velin, Pascal Carré est journaliste de formation, spécialiste de l'animation politique, sociale et culturelle. A ce titre il a mis en place et anime les conseils de développement des quartiers de Vaulx-en-Velin. Il conseille le maire sur tous les projets urbains de la municipalité et en particulier sur le grand projet de rénovation du Carré de

Soie qui comprend des équipements culturels, commerciaux, des bureaux et des logements et une nouvelle infrastructure de transports collectifs.

- **Didier DRUMMOND, Paris**
Elève aux Beaux-Arts du paysagiste Bernard Lassus, Didier Drummond apprend son métier au Brésil entre l'agence d'Oscar Niemeyer et les "favelas" de Rio de Janeiro. En 1981, il fonde son agence et développe ses activités dans des secteurs très variés, urbanisme et paysage, logements, équipements publics, réhabilitation, mobilier. En 1985, il reçoit le prix du Comité national pour la valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Il remporte de nombreux concours et reçoit directement commande de projets importants: la rénovation du stade Pierre de Coubertin à Paris; le lycée polyvalent de Sarcelles; le siège social du journal Télérama; le stade d'Evry; l'aménagement du quartier piéton Montorgueil / Saint-Denis à Paris; espaces publics dans le centre de Beyrouth. En 2001 il est cité au palmarès national de la réhabilitation. Depuis 1997, il enseigne l'architecture et le projet urbain en France et au Liban.
- **Mohamed EL ABDALAOU, Tétouan**
Titulaire d'un Doctorat en Géographie urbaine et Aménagement, Mohamed EL ABDELLAOUI est enseignant -chercheur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Tétouan, département de Géographie et coordinateur du Groupe de Recherches Géographiques sur le Rif (GRG Rif). Ancien membre du Comité technique chargé de l'application de la convention entre l'Université Abdelmalek Essaâdi et l'Agence de Développement local à Chefchaouen. Il a participé à la réalisation de plusieurs études de projets: PA de Belyounech (Province de Tétouan) , PA de Brieh-Kouass (Province de Tanger), Projet d'aménagement et de Construction du Quartier Kourrat-Sbaa, Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme du littoral de la Méditerranée centrale.
- **Taoufik EL OUFIR, Rabat**
Taoufik El Oufir, architecte, s'est formé à Paris, tout en participant à divers ateliers à Varsovie, Venise, Cambridge et Bruxelles. Après un passage dans divers cabinets d'architecture en France, au Maroc et au Moyen Orient (Jeddah et Koweït) il ouvre son propre cabinet en 1985 et travaille en étroite collaboration avec les différents intervenants du milieu de la construction et de l'aménagement du territoire. Il participe régulièrement à divers séminaires et conférences internationales sous le thème de l'architecture et de la ville. Il a son actif de nombreuses réalisations d'architecture et d'urbanisme tels que l'aménagement de la vallée du Bouregreg Rabat-Salé, l'aménagement de la grande baie de Casablanca, la ville universitaire de Mascat – Sultanat Oman, l'Hôtel Casino Movenpick – Tanger, les résidences des Arsat Sala (760 logements collectifs à Salé). Taoufik El Oufir a également remporté de nombreux concours et a eu l'occasion d'exposer ses projets à Paris (Institut du Monde Arabe) à Marseille et Istanbul.

- Amador **FERRER AIXELA**, Barcelone
Architecte urbaniste de formation Amador Ferrer est directeur de l'urbanisme de Badalona en Catalogne. Il a été directeur des plans d'urbanisme de Torroella, Roses, Mao, Taraconte, directeur de la construction de Barcelone, directeur adjoint de la prospective et responsable du suivi du nouveau plan métropolitain de Barcelone. Il a enseigné à l'Ecole d'architecture de Barcelone et aux Universités autonome et Pompeu Fabra. Amador Ferrer est professeur invité aux Universités de Baltimore, Naples, Venise, Buenos Aires. Il a fait de nombreuses missions à l'étranger dont une à Tétouan il y a plusieurs années dans le cadre d'une commission du réseau des Medcities. Amador Ferrer a reçu le prix national d'Urbanisme d'Espagne.
- Abdelmalek **FIZAZI**, Rabat
Chef de la Division des Etudes et de la Prospection à la Société d'Aménagement Ryad où il a accompagné toute l'action de marketing et de commercialisation de ce grand projet urbain exemplaire. Abdelmalek a été professeur d'histoire et géographie. Après une formation en histoire de l'Art et archéologie Islamique à Paris, il intègre le ministère des Affaires Culturelles où il assure successivement la responsabilité du service de l'archéologie islamique puis la Direction du service des Musées. Au cours de cette période, il représente la Maroc dans plusieurs instances internationales, dont la société des archéologues arabes, ALECSO, le Comité pour le retour des biens culturels de l'UNESCO, l'ICCROM spécialisé dans la restauration des biens culturels mobiliers et immobiliers. Abdelmalek est membre de l'équipe d'appui chargée du plan d'aménagement de la vallée du Bouregreg. Il a contribué à l'élaboration de plans des collections sur le Patrimoine et la Culture marocains et a publié de nombreux articles sur tous ces thèmes.
- Olivier **GILBERT**, Tanger
Olivier Gilbert est ingénieur de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité. Il est depuis 2001 directeur de l'assainissement au siège d'Amendis, filiale marocaine de Veolia Water en charge depuis le 1er janvier 2002 des contrats de concession des services d'eau, d'assainissement et d'électricité de Tanger et de Tétouan (environ 1,2 millions d'habitants). Outre la coordination des politiques d'assainissement à la Direction Générale, il est responsable du pilotage des actualisations des schémas directeurs d'eau d'électricité et d'assainissement, et des programmes d'investissements correspondants, de la coordination des actions de Veolia sur le Maroc vis-à-vis des populations des quartiers défavorisés, et d'une façon générale de la politique de développement durable. De 1995 à 2001, responsable du Service départemental des Hauts de Seine à la SEVESC (Société des Eaux de Versailles et de St Cloud, filiale Générale des Eaux/Lyonnaise des Eaux). De 1994 à 1995, adjoint du Chef de secteur sud du Service Distribution d'eau potable de la Générale des Eaux en Banlieue de Paris. De 1991 à 1994, ingénieur conseil à la SETUDE (Société d'Etudes des Techniques de l'Urbanisme et l'environnement).
- Rachid **IBENKHAYAT**, Tétouan

- **Abdellah LAHZAM**, Rabat
Economiste -Urbaniste, Secrétaire Général de NENA Forum Urbain, directeur de l'Institut national d'urbanisme du Maroc., professeur de l'enseignement supérieur.

- **Christine LOR**, Paris
Titulaire d'une maîtrise de lettres modernes, après une dizaine d'années à l'Education Nationale, Mme Lor a été conseiller technique chargée des affaires scolaires et universitaires au Cabinet des Présidents de la région Ile de France. A ce titre Mme Lor a travaillé à la mise en œuvre de la politique d'équipement et d'infrastructure scolaire de la Région. Elle a participé à une centaine de jury de concours d'architecture. Depuis 1996 Mme Lor est à la RATP où elle a occupé divers postes en relation avec la communication et les relations publiques et internationales de l'entreprise. Depuis 2000 elle est directrice de la communication auprès du directeur général en charge du développement de l'entreprise en France et à l'international et de la politique de la ville de la RATP. Mme Lor a été président de l'Ecole d'architecture de Paris la Seine où elle a introduit le programmation – rôle du maître d'ouvrage - comme partie intégrante du processus de construction. .

- **Abdelouahed MOUNTASSIR**, Casablanca
Architecte de formation, Abdelwahed assure la direction du Centre de Formation des cadres techniques du ministère de l'intérieur, suivit d'une formation en gestion des ressources humaines à l'école Nationale des Techniciens de l'Equipement de Montpellier (ENTE). Membre de l'équipe pluridisciplinaire de recherche sur l'imaginaire de la faculté des sciences humaines Ain Chock (EPRI) Casablanca depuis 1987., il enseigne à l'Ecole nationale d'architecture à Rabat le projet urbain et fonde son agence d'Architecture en 1988 à Casablanca. Abdelwahed Al Mountassir a réalisé depuis des projets importants de logements, d'équipements culturels et participe à plusieurs projets urbains tel que l'aménagement de la vallée du Bou Regreg Rabat – Salé, l'aménagement de la grande Baie de Casablanca, la ville nouvelle Nassim, le quartier de relogement Al Kora à Rabat, la restructuration urbaine du quartier Koréa à Casablanca, ... remporte plusieurs concours ; la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc à Rabat, le siège social de la Régie des Tabacs, le pavillon de la Méditerranée. Abdelwahed participe régulièrement à des conférences internationales sur le thème de la ville.

- **Larbi RHARBI**, Rabat
Architecte- Urbaniste, Secrétaire Général de Forum Urbain Maroc, Inspecteur régional de l'aménagement du territoire à Rabat. Ancien Directeur de Centre de recherche en aménagement et urbanisme à l'INAU.

- **Abdeslam R'KIEK**, Tétouan
Architecte de formation Abdeslam Rkiek est installé depuis 1983 à titre libéral à Tétouan et travaille dans des secteurs très variés, urbanisme, logements, équipements publics, hôtellerie, etc.

- **Ahassad SAID**, Tanger

- **Jean-François SANCHEZ**, Paris
Ingénieur de l'École Centrale des Arts et Manufactures de Paris, Mr Sanchez est depuis 2001 directeur d'Unité opérationnelle de la RATP, Département Bus. Jean-François Sanchez a été Directeur sectoriel commercial, chargé de la mise en œuvre de l'action commerciale dans le domaine des transports urbains et ferroviaires, dans la zone Europe Centrale et Orientale du groupe Systra. Il a été également chef de projet pour l'établissement du Plan d'organisation des transports urbains pour la Ville de Moscou, de divers projets de planification des transports aux Etats Unis, au Venezuela, en Corée, au Mexique, en Chine, en Arabie saoudite et en Egypte (réalisation de l'étude de la réorganisation du réseau d'autobus en fonction de la nouvelle ligne de métro régional). A la RATP Jean-François fut responsable des projets de prolongement de lignes du métro de Paris.

- **Michel SUDARSKIS**, La Haye
Secrétaire Général de l'INTA, Michel Sudarskis anime depuis La Haye aux Pays-Bas les activités de coopération et de partenariat international dans ce domaine. Docteur en Sciences politiques, diplômé d'études supérieures d'économie il a servi dans l'administration avant d'entamer dès 1971 une carrière européenne qui l'a mené successivement à Milan, puis à Bruxelles et enfin à La Haye. Michel a enseigné comme professeur-associé à l'université de Nice, conférencier auprès de l'Institut européen des hautes études internationales à Nice également, aux universités de Lille, Strasbourg et Paris.